

LA SEMAINE DU DIMANCHE

POURQUOI CETTE CAMPAGNE

UNE LOI OUVERTEMENT VIOLEE
FAITS ET TEMOIGNAGES — LE DEVOIR DES
BONS CITOYENS.

La Ligue du Dimanche organise, cette année encore, une vigoureuse campagne.

Autorités religieuses et civiles, presse de tous les partis, maîtres de l'enseignement primaire et secondaire ont accepté d'y prendre part.

Durant une semaine, du haut de la chaire, dans les journaux et revues, de la tribune des professeurs, sur le socle qui marque chaque lettre déposée à la poste, la même consigne retentira, ici en paroles ardentes, là avec le laconisme des actes officiels : **Observez le dimanche.**

En vérité, à moins d'être à la fois sourd et aveugle, personne ne pourra échapper à ces avertissements répétés.

Mais pourquoi tout ce branle-bas ? Et ne vient-on pas encore enfoncer une porte ouverte ? Qui donc ignore dans notre province le précepte du Décalogue ? Et s'il se trouvait quelque païen pour n'en avoir pas connaissance, la législation de ce pays ne drisse-t-elle pas devant tous les citoyens qui l'habitent les dix-sept articles de sa "loi concernant le jour du Seigneur" ?

En théorie, oui : lois civiles et lois ecclésiastiques s'accordent au Canada pour faire respecter le dimanche. Celui qui le viole ne s'insurge pas seulement contre Dieu, il transgresse un ordre positif du gouvernement de son pays. Il mérite punition. Sa conduite ne saurait être longtemps tolérée. Pas besoin alors, pour le mettre au pas, de campagne, de prédication, d'avis.

Oui, en théorie. Mais dans ces matières, ce sont les actes surtout qui comptent. Et de l'une aux autres la distance est parfois longue. Tel est bien le cas pour l'observance du dimanche.

Décreté par la loi fédérale, approuvé par notre législature provinciale, le repos dominical s'impose à tous dans le Québec. Même en ne la considérant qu'au point de vue civil — abstraction faite du précepte divin — cette loi doit être autant respectée que les règlements d'hygiène ou de sécurité dans les usines, que la réglementation des li- quides alcooliques, que les règles qui concernent la chasse, le port des armes, la conduite des automobiles, etc., etc.

Or voilà le fait étonnant, scandaleux, révoltant ! Alors que les autres lois dont nous venons de parler sont observées grâce à l'active surveillance des autorités, celle-ci — mille fois plus importante — est ouvertement violée.

Elle est violée dans les usines de pulpe et de papier, là où le mal a débuté, et dans certaines grosses industries, comme la fabrication du ciment ; le grand scandale de Montréal ; elle est violée sur les chemins de fer, dans la réfection des routes et dans la construction ; elle est violée dans des entreprises de moindre envergure — ainsi les boulangeries — où on sacrifie les droits de Dieu plutôt que de s'imposer les frais d'un nouvel outillage ou d'une double équipe ; elle est violée dans un nombre croissant de magasins ; épiceries, pâtisseries, fruiteries, dont le commerce nullement nécessaire le dimanche se fait maintenant à cœur de jour ; elle est violée dans des amusements payants, tels que théâtres et cinémas, ouverts en violation directe de la loi.

Arrêtons cette énumération. Mais sont-ce là de pures inventions ou des faits réels ? Qui ne les a constatés ? Ah ! sans doute, il y a l'autre côté de la médaille, le côté consolant : nos églises remplies, le dimanche, de fidèles, hommes et femmes ; la majorité de la population se refusant, encore à tout travail ; nos campagnes à peine touchées par ce chancre...

Certes, ce n'est pas nous qui nierions cet aspect édifiant de notre vie dominicale. Nous avons le droit de nous en glorifier hautement, car peu de pays peuvent présenter un tel spectacle.

Mais ces constatations ne contredisent en rien ce que nous avons affirmé plus haut. Elles laissent intacts les faits exposés. Et loin de nous porter à nous croiser les bras dans une béate sécurité, elles doivent au contraire nous inciter à tout mettre en oeuvre afin de garder à nos dimanches leur caractère traditionnel, afin d'empêcher cette dégradation déjà commencée et qui se poursuit si rapidement.

N'est-ce pas la leçon qui nous vient de tant de pays ? Une première violation, non réprimée, en amène une autre. La brèche s'élargit peu à peu. Bientôt il est trop tard. L'ennemi est maître de la place.

Fasse le ciel que nous puissions encore arrêter chez nous les progrès d'un mal déjà si avancé !

"Je viens de causer avec un de mes ouvriers, m'écrivait hier un curé d'un de nos centres industriels. Il m'a affirmé n'avoir pu entendre la messe que trois fois durant toute l'année. Il se sent plusieurs fois comme cela. Et ils n'osent parler. Ils m'ont demandé de vous écrire pour que vous leur veniez en aide."

Nous avons d'ailleurs la déclaration explicite de nos évêques dans une lettre collective de 1922 : "Il faut bien l'avouer, on tend à oublier dans notre catholicisme provincial, le commandement relatif au repos dominical, naguère si fidèlement et si universellement observé parmi nous. Et même le mal est déjà tel qu'en certains endroits il est devenu une sérieuse menace pour la foi et pour les bonnes oeuvres et une véritable plaie sociale."

Que faire alors ?

Deux choses. D'abord s'abstenir soi-même rigoureusement de toute action contraire à l'observance du dimanche. Dans les cas douteux nous devons être plutôt stricts, puisqu'il s'agit de réagir et de donner un vigoureux être de barre à droite.

Ensuite travailler à faire disparaître cette plaie. Nos chefs spirituels nous le demandent. Dans une deuxième lettre datée du 21 novembre 1927, l'évêque de notre province adjure les fidèles de "veiller avec soin à ce que les dimanches et les fêtes d'obligation soient religieusement observés." Et il continue : "Ayez à cœur par votre vigilance et votre exemple de maintenir le jour du Seigneur en grand honneur parmi nous et de ne permettre à personne de venir le profaner et d'en faire un jour de malédiction."

Comment répondre à cet appel ? Nous l'avons maintes fois répété : seules les autorités civiles sont assez puissantes, au point où le mal en est rendu, pour arrêter ses progrès. La loi, d'ailleurs, leur met en mains toutes les armes. Elles n'ont qu'à s'en servir.

S'efforcer par des interventions individuelles et collectives d'amener nos gouvernants à agir, voilà donc la seconde tâche qui s'offre à nous. Elle est importante. Si nous gagnons ce point, tout est gagné.

Telles sont, brièvement esquissées, les raisons d'être de la campagne, que l'entreprend la Ligue du Dimanche. Elles touchent, je l'espère, ceux que cette initiative pouvait laisser indifférents et dont le concours nous serait, cependant, précieux. Car tous peuvent, au moins de leurs prières, soutenir notre effort.

De la moindre aide matérielle ou spirituelle, nous serons profondément reconnaissants.

Joseph-Papin Archambault, S.J.,

"Le Devoir"

Profession solennelle chez les Franciscains

Joué, le 24 avril, à huit heures, en la chapelle conventuelle des Révérends Pères Franciscains, a eu lieu une cérémonie de profession solennelle. Pendant la messe pontificale célébrée par le T.R. Père Ambroise, ministre provincial, ayant pour prêtre-assistant le R.P. David, gardien du convent, pour diacre le R.P. Ferdinand, directeur du Collège, Séraphique et pour sous-diacre le R.P. Nérée-Marie, professeur au collège, le V.F. Novellon Lafrance, convers du convent, dont les parents demeurent à St-Etienne des Grès, a prononcé ses vœux solennels de religion.

Au début de la cérémonie, le T. R. Père a donné le sermon de circonstance. Prenant pour texte ces paroles du psaume 115 : "Vous avez, ô Seigneur, détaché mes liens. Je vous offrirai un sacrifice d'actions de grâces et j'invoquerai votre saint Nom", il nous dit avec un accent plein de conviction et d'émotion, la générosité de ce jeune religieux qui s'engage irrévocablement dans la vie d'austère sacrifice qu'est la Religion franciscaine. C'est par la grâce du Seigneur qu'il a réussi à se dégager de ce lien qui le retenait au monde ; lien des richesses dont tant d'hommes sont avides, lien des plaisirs sensuels qui asservissent l'esprit à la chair, lien de la liberté et de l'indépendance qui sont le bien de l'homme le plus cher et le plus intime. Ainsi dégagé de la terre et de ses misères, le jeune homme peut désormais voler librement vers Dieu et lui consacrer tout son être. Il va donc lui offrir un sacrifice d'actions de grâces, il va se lier pour la vie et l'éternité au Dieu qui a captivé son cœur ; il vivra dans la pauvreté des choses de la terre qui lui assurera les richesses de l'amitié divine, dans la chasteté qui lui fera goûter les plus pures joies de l'esprit, dans l'obéissance qui lui procurera le repos et la paix par l'observance de la Règle franciscaine et l'accomplissement de la volonté du Supérieur, représentant de l'autorité divine. Et la vie du nouveau profès solennel sera désormais une vie d'immolation et de prière, soutenue par l'exemple et l'amour de Jésus crucifié et de François stigmatisé. Sublime vocation dont tous doivent rendre grâces au Seigneur, mais spécialement les généreux parents qui ont sacrifié leur enfant et le jeune Frère lui-même, plein d'ardeur pour l'amour et la croix du Christ.

L'allocution finie, le prêtre implore les lumières et l'assistance de l'Esprit-Saint pour l'acte si important qui va s'accomplir pendant le Saint Sacrifice. La messe commence, en effet, et se poursuit jusqu'à la fin de la Séquence. Le T.R. Père demande une dernière fois au religieux s'il persévère dans son dessein de se vouer solennellement à Dieu, après sa réponse affirmative, ce dernier se prosterne la face contre terre pour signifier son adieu au monde pendant que les Religieux invoquent les Saints et Saintes qui se sont sanctifiés dans la vie qu'il va faire sienne, et le Célébrant monte à l'autel pour prier le Seigneur de bénir, de sanctifier, de consacrer le nouvel élu. Puis c'est l'Offertoire du Frère ; par trois fois et toujours sur un ton plus élevé, il demande au Seigneur de le recevoir selon sa parole pour qu'il vive ; immédiatement après, il monte à l'autel et les mains dans celles de son Supérieur, Majour, il fait vœu de garder tout le temps de sa vie la Règle des Frères-Mineurs, vivant dans l'obéissance, sans rien en propre, et dans la chasteté. Le sacrifice est fait ; les très belles prières qui suivent sont des supplications au Père, au Fils et au Saint-Esprit pour qu'ils confèrent dans la grâce et dans l'amour leur nouvelle victime. La messe continue. A l'Offertoire le religieux offre au Célébrant en signe de gratitude son cierge allumé ; à l'Agnus Dei il va recevoir à l'autel le baiser de paix, de cette paix divine qui surpasse tout sentiment et que le monde ne peut connaître ; Jésus lui-même se donne à lui par la sainte communion, et la cérémonie se termine par l'exposition du Très Saint Sacrement, le chant solennel de l'action de grâces et la bénédiction de Jésus-Hostie.

Pour ajouter à la splendeur des cérémonies liturgiques si riches de

Réflexions Pascales

La crise de cet hiver devrait nous rendre prévoyants.

Clément. — Il est manifeste que nos Canadiens n'étaient pas préparés à la crise de ces derniers temps. Durant les années de guerre, nous avions de gros salaires et vivions comme des princes. La période qui suivit, c'est-à-dire celle de la reconstruction, du développement intensif de l'industrie, fut au moins heureuse.

Ca, minotait comme l'époque des "Sept vaches grasses" ! **Sévère.** — Oui, mais voilà que les vaches maigres commencent à montrer les cornes ! Et puis, qu'avons-nous fait aux jours de grande prospérité ? Nous avons mené un grand train de vie. Certains journalistes gagnaient jusqu'à dix piastres par jour ; au bout du mois, que restait-il pour l'épargne ? A peu près rien.

Clément. — Tu exagères peut-être un peu ; mais il est incontestable que nous avons été mauvais épargnistes et gaspillards.

Sévère. — Quiconque voudrait nous nuire aurait beau jeu. Notre histoire est celle de la cigale et de la fourmi : "Que faisiez-vous au temps chaud" ?

Clément. — Mais rien ne sert de trop gémir à propos du passé. L'essentiel c'est de nous corriger en vue de l'avenir.

Sévère. — La correction s'opère d'elle-même, et par la force des choses. Comment veux-tu que je dépense \$50.00 par semaine, si je n'en gagne que \$5 à \$12.00 ?

Clément. — Aussi tôt que les conditions économiques se seront améliorées, tu gaspilleras comme ci-devant ; la femme gaspillera et les enfants gaspillent... à moins qu'il y ait quelque chose de changé dans notre mentalité, nos goûts et nos habitudes. C'est pourquoi je préférerais que ce qui presse le plus, c'est de faire, ou refaire notre éducation à ce sujet.

Sévère. — Comment s'y prendre pour cela ?

Clément. — Oh ! ce n'est pas la mer à boire !

Sévère. — Il faudrait toujours commencer par boire un peu plus... d'eau et moins de bière !

Clément. — Admis. Mais ce n'est là qu'un item. Pour faire l'éducation de l'épargne, au sein d'un peuple, il est nécessaire de débiter par les enfants. Nos bambins se brisent l'estomac, carient leurs dents, s'empoisonnent plus ou moins et drainent une portion trop considérable de budget familial, à manger des bonbons ! Commençons par déraciner la "nénanomanie."

Sévère. — Il faudra que les vieux prêchent d'exemple.

Clément. — Entendu. Puis rétablissons et encourageons les Caisse-scolaires d'épargne. Il y eut un bon mouvement en ce sens, voici quelques années. Mais j'incline à croire qu'on s'est ralenti ; qu'on a retourné les jolis coffrets à la Caisse Populaire ou aux banques.

Sévère. — Les institutions trouvaient-elles cela trop onéreux ?

Clément. — Je ne pense pas. Elles sont trop bien formées, trop dévouées et trop chrétiennes pour donner dans la désastreuse politique du moindre effort.

Seulement, les Commissions scolaires n'ont probablement pas secondé le zèle des directeurs et directrices à ce propos. Il suffirait qu'elles s'y mettent.

Sévère. — L'expérience nous apprend que les enseignements ou recommandations reçues à l'école restent souvent lettre-morte, si les parents ne font pas leur part pour assurer l'exécution de directives scolaires. Le mot du vieux Sénèque est toujours d'actualité :

"...mystique signification, la Scholalia du Collège a prêté son concours. Sous l'ardente direction du R.P. Augustin, et dans le pur esprit de la sainte Eglise, elle a exécuté, avec une perfection déjà remarquable, des chants grégoriens et polyphoniques empruntés à Ravanello, à Piel, et à deux Franciscains, les Pères Galletti et d'Hooghe."

La sympathique assistance aura éprouvé ce matin-là de prenantes émotions, et il lui restera le souvenir d'une sublime immolation et un encouragement à l'amoureux sacrifice.

Mgr Cloutier arrivera mercredi

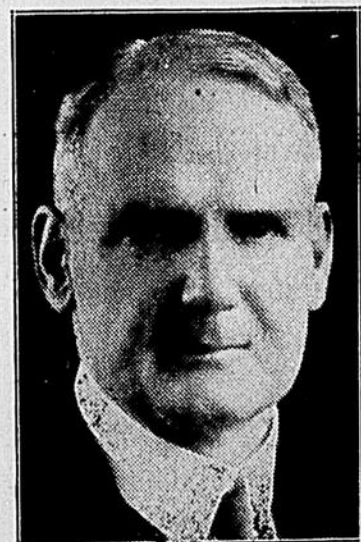
L'Empress of Scotland sera le premier paquebot du Pacifique Canadien à faire escale cette année à Québec.

Le premier paquebot du Pacifique Canadien à faire escale dans le port de Québec, cette année, sera l'"Empress of Scotland", qui est attendu dans la vieille capitale le 30 avril, avec près d'un millier de passagers à son bord. Le majestueux paquebot, frais peinturé de blanc, sous le commandement du capitaine J. Turnbull, inaugurera officiellement le service de la flotte blanche de l'Atlantique. Depuis son retour de la croisière, dans la Méditerranée, le 8 avril, l'"Empress of Scotland" fut envoyé en cale sèche à Southampton pour recevoir sa nouvelle toilette blanche. A l'avenir, tous les "Empresses" de l'Atlantique, comme l'"Empress of Australia" et l'"Empress of France", de même que le nouveau paquebot "Empress of Britain" de 12,000 tonnes, apparaitront dans cette nouvelle parure blanche.

Un nombre des passagers on compte S.G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Mgr J. Paquin, procureur à l'évêché des Trois-Rivières, M. le Dr C.-N. DeBlois, R.-N. Brickman, aide-de-camp de Son Excellence, le gouverneur-général du Canada ; le major J.-O. Mellor et Mlle Mellor de Londres, Angleterre ; J.-F. Schaeck, consul honoraire à Montréal, de Budapest ; le lieutenant-colonel W.-A. Grant, et le lieutenant-colonel G.-S. Grantlie, de Montréal ; Mme H.-R. Tilley et M. W.-H. Tilley, de Toronto, et autres.

Le gérant de la Banque de Montréal

M. H.-B. Mackenzie s'est affaibli dans son bureau comme il allait se rendre à une assemblée des directeurs.



Le gérant général de la Banque de Montréal, M. H.-B. Mackenzie est mort cet avant-midi, à 11 h. 15, dans son bureau, au rez-de-chaussée du bureau-chef de l'institution, Place d'Armes, au moment même où il se préparait à assister à une assemblée hebdomadaire des directeurs.

long et le chemin de la parole, bref celui de l'exemple.

Clément. — Tu m'a l'air d'avoir une dent contre les dépositaires de l'autorité. Devrais-je en déduire qu'ils l'ont fait la partie dure aux jours de la jeunesse ?

Sévère. — Non pas. C'est tout le contraire qui est vrai. Il me semble que je serais en bien meilleure posture aujourd'hui, si mes parents avaient moins facilement obéi à tous mes caprices, autotels.

Clément. — Alors nous sommes d'accord, et terminons ce chapitre en recommandant à tous, jeunes et vieux, classe dirigeante et classe dirigée, de mettre en pratique, un dictum yankee : "Take care of your pennies and the dollars will look after themselves."

Traduction libre : recueillez les miettes et le pain ne manquera pas à votre table. Canadien.

Au Cercle d'Etude du Séminaire

"Je travaille le dimanche, et n'en suis pas plus mal"

En es-tu bien sûr ? Réfléchis un instant... tu verras l'absurdité de ton objection !

Sais-tu, mon ami, qu'en agissant ainsi, tu violes l'institution la plus sacrée, "qui date du jour où naquirent les jours, qui fut enfantée dans l'enfance même du monde ;" institution du Créateur qui en fût, à la fois, l'ordonnateur et l'observateur ? Ouvre les pages de la Genèse et tu liras : "Le septième jour, Dieu se reposa."

En plus de transgresser ce précepte divin, ce qui devrait suffire pour te convaincre, tu ruines ton corps et tu détruis, en prenant un aussi vite maxime, le bonheur des individus, l'ordre de la famille et de la société.

Il y a, dans chaque individu deux hommes : l'un, terrestre et charnel, l'autre, façonné à l'effigie divine, spirituel et immortel. "Les six jours de la semaine sont les jours de l'homme terrestre et charnel ; le dimanche est le jour de l'homme véritablement homme, de l'homme spirituel et immortel."

Il faut un repos pour rétablir l'équilibre des forces. Qui le donnera, si ce n'est le jour du Seigneur, où l'homme laissant un instant les travaux manuels s'élève vers son Maître et son Créateur ? Le commandement, que l'homme doit travailler six jours par semaine et se reposer le septième, est fondé sur la physiologie elle-même.

Un exemple te persuadera davantage : En Angleterre, durant la dernière guerre, des spécialistes, médecins et industriels, furent chargés de faire enquête dans les usines de munitions où l'on travaillait sept jours par semaine, afin de fournir les matériaux nécessaires sur le champ de bataille.

Cette enquête révéla, qu'après un certain temps, les usines ne produisaient pas plus qu'au préalable. Et l'on en est venu à cette conclusion qu'un travail de sept jours ne donne que le rendement de six.

De plus, songe-t-on à tous les maux physiques que subit le corps humain en fonctionnant toujours à pleine capacité ? Ses cellules s'usent, l'oxygène se fait plus rare et les tissus ne pouvant plus se renouveler aussi facilement, les forces s'épuisent donnant ainsi la tâche facile aux microbes des maladies incurables. Ecoute ce que disent les physiologistes : "Un certain repos périodique, en dehors du repos ordinaire pendant la nuit ou la récréation, pendant le jour est nécessaire au travailleur. Cette nécessité est inéluctable. Seul ce repos peut réparer la déperdition journalière de l'oxygène par le travail des muscles et des nerfs. Ce repos ne peut être suppléé ni par celui de la nuit, ni par la nourriture la plus fortifiante."

Y a-t-il une hygiène publique plus importante que le repos hebdomadaire, sans lequel tous nos ouvriers ruinent leur santé et affaiblissent graduellement toute la race ? Et pourtant ! Quels résultats obtient-on après tant de démarches et tant de travail, pour enrayer ce fléau ? Je crois que ceux qui ont autorité sommeillent s'ils ne sont pas en train de s'endormir ! Si tu étais conséquent avec toi-même, tu n'agiras pas ainsi. Que font les manufacturiers ? — Ils ont soin de leurs machines, ils n'essayeront pas de leur faire produire au-delà de leur capacité, ils les entretiennent, les nettoient, les réparent avec une attention minutieuse, afin qu'elles durent plus longtemps. Et toi, serait-il logique de ne pas t'occuper de la durée, de diminuer tes forces et d'affaiblir ta résistance ? "Or tel est bien le résultat naturel du travail du dimanche." Dieu ne t'a pas donné un corps pour le tuer, mais pour qu'il serve à ta subsistance et à ton salut éternel.

Le dimanche, pour le canadien du Québec, "quel est-il sinon ce septième jour de la semaine où l'homme s'incline devant son créateur qui a dit : "Je suis le Seigneur ton Dieu. Ce jour m'appartient, et par respect pour moi, tu n'y accompliras pas d'oeuvres serviles."

Nous devons, en ce jour, au Roi du ciel et de la terre, un devoir de reconnaissance pour les bienfaits qu'il nous prodigue : Un devoir de justice pour le remerciement, l'adorer et lui demander de nouvelles faveurs. Cher ami, comment accompliras-tu ces devoirs si tu es enfoncé dans les asines ?

Après tout, objecteras-tu encore, je vais à la messe basse. Chanteux, parmi tant d'autres, si tu peux entendre une messe. Cependant tu n'en es pas moins esclave. "Les compagnies, au train où vont les choses, sont pratiquement maîtresses de la vie matérielle d'une grande partie de nos ouvriers."

Est-il plus bel exemple d'esclavage que ce qui se produit, le jour de Noël, aux portes de Québec ? Je cite le texte de M. Jules Dorion de l'Action Catholique : "Pendant que dans toutes les familles régnait cette allégresse particulière au jour de Noël, les ouvriers ont reçu avis que s'ils ne travaillaient pas ce jour-là, ils pourraient se considérer comme congédiés. Au lieu donc de se rendre à l'église entendre ces vieux cantiques qui ramènent les plus impotents et les plus vieux aux années heureuses où ils étaient jeunes et bien portants ; les plus misérables et les plus abandonnés à la pensée que le Dieu de la crèche est descendu du ciel surtout pour eux ; les indifférents et même les coupables, au tribunal où ils peuvent laver leur âme, puis à la table sainte où ils peuvent la fortifier ; les ouvriers de cette usine, plus malheureux que les pauvres bergers de Bethléem, ont endossé leurs salopettes, et pour tout cantique de Noël, ils ont entendu le grincement des chaînes sans fin, et le grondement des moteurs, pour tout encens, ils ont aspiré la fétide odeur de la paille à bois et les rejets du souffre."

Et plus loin, après avoir parlé du calme de la nuit de Noël, sur les champs de bataille, il continue : "Au pays de Québec, il n'y avait pas de guerre, pas de tonnerre, de canons pas de marées meurtrières de gaz empoisonnés. Les cloches seules se balançaient dans leurs cages aériennes, la nature s'était faite belle et la foule cheminaient joyeuse et recueillie vers les églises. Mais dans la pulperie, des esclaves travaillaient..."

Ces lignes toutes spontanées, empreintes de poésie à la fois mystérieuse et indignée, ne sont-elles pas de nature à remuer au fond des cœurs généreux des sentiments de compassion pour ces frères outragés, d'indignation pour ces propriétaires sans conscience ? La paye est plus forte le dimanche. — Manoeuvre satanique ! Terrible justification ! Violer la loi la plus sacrée ! Perdre son âme pour un peu de vile monnaie qui disparaît plus vite qu'un fluide gazeux ! Voilà pour toi personnellement. As-tu songé quel tort tu causes à ta famille, à la société, à ton pays en te prévalant d'une si malencontreuse idée. Tu es traître à ton pays et tu ne t'en aperçois pas ? Combien de malheureux sont dans ta situation, c'est-à-dire sont des renégats, sans le savoir !

"La famille est la base, la cellule-mère de tout l'organisme social." Que pourra faire le père s'il n'est jamais chez lui ? Le repos dominical seul lui permet de mieux exercer son autorité, de s'intéresser à l'éducation de ses enfants au budget de sa famille, à ses prévisions et à ses projets d'avenir.

De nos jours, plus que jamais l'on redit que la famille traverse une crise grave qui met sa constitution intime en danger. Elle est menacée de tous les côtés : du côté moral et économique. Tous les jours de la semaine, le père travaille, les grands enfants et souvent même la mère. Qui fera goûter à la vie familiale sa vraie intimité si ce n'est le jour du Seigneur. Seul, "le dimanche fait contrepoids au grand danger social que constitue le travail de la semaine ; il refait la famille, la reconstitue, il en groupe les membres."

Tout s'enchaîne ici-bas, dans un ordre admirable. L'individu, la famille et la société sont liés dans une étroite dépendance. Si l'individu (suite à la page 3)

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

SAINT-TITE

Whist-concert au Couvent

Un grand whist-concert eut lieu récemment dans la salle du couvent des Dames de la Providence de cette ville. Plus de 400 personnes y assistèrent et sous tous rapports ce whist-concert obtint un franc succès. Cette partie de cartes avait été organisée par Mme Ovide Pronovost.

En outre des cartes y eut exécution d'un magnifique programme musical. Parmi les principaux artistes au programme nous avons remarqué: Solo de violon par M. Désiré Perron, avec accompagnement au piano par Mme Adolphe Perron. Déclamation, Ave Maria, par Mme Ovide Pronovost; Chant par Mme Alfred Carpentier, interprétation d'une comédie intitulée: Nos bons vieux d'autrefois, par M. Albert Tassinant; Mme Albert Tassinant, M. A. de Bigaré. Déclamation "La médaille miraculeuse" par M. Edmond Tassinant. On procéda au tirage d'une tricotée, sous la présidence de M. Albert Baril, de St-Narcisse, comté de Champlain.

Parmi les généreux donateurs (dans un ordre) au profit de la soirée, nous devons mentionner: M. Adolphe J.-C. Leblanc, Mme Alfred Carpentier, M. Lionel Rheault, M. J.-B. Lebrun, E. Lacoursière, Emile Lamoureux, Joseph Béard, Emile Lapointe, Thomas Boivin, Mme Ludger Trotter, Mlle Antoinette Lafontaine, M. Willie Perron, William Trudel, William Desjardins, J.-U. Trudel, J.-B. Alaire et Amédée Pothier. Des prix magnifiques furent distribués aux vainqueurs des cartes, gagnés par Mlle Cécile Alaire, don de Mme Josaphat Lesage, don de M. Jos. Massicotte, gagnés par M. Hormidas Alaire, don de M. Armand Léveillé, gagnés par Mme Dénise Lévesque, don de M. Siméon Léveillé, gagnés par Mlle Lucie Giguère, don de M. William Goulet, gagnés par M. Saul Massicotte, don de M. Edmond Rémiard, gagnés par M. Jean Veillette, don de M. J.-T. Jacob, gagnés par Mme Alphonse Richard, don de M. Albert Trotter, gagnés par M. Georges Perron, don de M. Joseph Matte, gagnés par Mme Lomer Brunelle, don de Mme Olivier Desjardins, gagnés par M. Maurice Pothier, don de Mme Dame de Charité, gagnés par Mlle Cécile Bédard, don de Mme Saul Marchand, gagnés par M. Alfred Farley, don de M. Urbain Brouillette, gagnés par Mlle Yvette Veillette, don d'une Dame de Charité gagnés par M. Charles Desjardins, don de Mme L. Couture, gagnés par Mlle Blanche Marchand, don d'une Dame de Charité gagnés par M. Oscar Dubois, don de Mlle Cécile Alaire, gagnés par Mlle Marie-Louise Deshaies, don de M. J.-B. Matte, gagnés par M. Victorin Rivard, don de Mlle Jeanne Pronovost, gagnés par Mlle Jeanne Grenier, don de M. Emilien Périgny, gagnés par M. J.-O. Paquin, don de M. S. Mongrain, gagnés par M. Wilson Bélanger, don d'une Dame de Charité gagnés par Mme William Desjardins, don de Mme Philippe Perron, gagnés par Mlle Alice Pronovost, don de M. Raoul Thiffault, gagnés par Mme Tancrède Sauvageau.

Prix de consolation des Dames, don de M. Majorique Marchand, gagnés par Mme Albert Tassinant, Prix de consolation des Messieurs, don de M. Roland Pronovost, gagnés par M. François Pronovost.

Les recettes dépassèrent les deux cents dollars chiffres qui ont certainement raison de plaisir et prouvent le succès de l'organisation.

Les dames dont les noms suivent ont aidé à l'organisation: Mme Pronovost; ce sont: Mmes Louis Delangis, Alphonse Richard, Thomas Marchand, Siméon et Armand Léveillé, Donat Trudel, Onésime Duchemin, William Desjardins, Napoléon Delisle, Tancrède Sauvageau, Alfred Trudel, Mlle Juliette Frigon, Rachel Paquet, Marie-Jeanne Pronovost, Alice Provost, Lucie Corbeil, Jeanne Grenier, Gisèle Desjardins, Justine Langlois, Germaine Léveillé, Marie-Rose Cossette et Simone Quessy.

Dans toutes ces parties de cartes les programmes récréatifs et musicaux ont été très appréciés de tout notre public. Il est fort regrettable qu'un incident fâcheux survenu à la dernière heure pour des raisons qu'il ne nous est pas permis d'analyser mais qui ont fortement déçu le public ait empêché l'exécution d'un joli concert que devaient donner des artistes locaux, dont la réputation est avantageusement faite, lors d'une précédente partie de cartes donnée en notre ville.

Nous espérons qu'à l'avenir le public de St-Tite ne sera pas privé de ces concerts et nous sommes certains que le public se montrera généreux en répondant nombreux à l'appel quand ces organisations leur tendront la main.

La fête de Pâques célébrée avec éclat

La grande fête de Pâques a été célébrée avec une solennité inaccoutumée en notre ville cette année. La température se prêtant pour l'occasion tous nos fidèles assistants, avec ferveur aux différents offices de ce grand jour. Aux messes basses la presque totalité de nos paroissiens s'est approchée de la Table Sainte.

À la grand-messe qui fut chantée par M. l'abbé Ant. Foucher, vicaire, M. le curé J.-C. Leblanc, assistait au trône. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Beaudry.

La chorale de St-Tite, sous la conduite de M. J.-P. Gilles Desjardins, exécuta un fort joli programme de chant sacré. On rendit avec succès la messe harmonisée du Second Ton à deux voix. Les solistes furent MM. Médéric Mercier jr, J.-W. Verrette, Grégoire Vadeboncoeur, Armand Léveillé et Paul Jacob.

On rendit également un magnifique Regina Coeli à trois voix, avec soli par MM. Armand Léveillé, Paul Jacob et Méd. Mercier. Le Graduel fut chanté en faux-bourdon à 3 voix de L. Fort.

Aux Vêpres la chorale chanta les spames harmonisées en faux-bourdon à 3 voix de L. Fort et M. Armand Léveillé rendit un magnifique Adoro Te.

Chez les politiciens

Les conservateurs de notre ville ont tenu récemment une réunion à laquelle ils firent l'élection de leurs officiers comme suit: Président M. le notaire Philippe Gervais; Vice-président, M. Napoléon Goulet, et secrétaire M. Yvonneau Tourigny.

Il est tout probable que les libéraux de notre ville travailleront sous peu à l'organisation de leur comité local et éliront leurs officiers.

Une fête au sucre chez M. Jos. Roy

Une joyeuse fête au sucre réunissait ces jours derniers parents et amis à la cabane de M. Joseph Roy. Pas n'est besoin d'ajouter que tous les invités firent honneur au menu et que la bonne "tiro" fut surtout à l'honneur. Parmi les invités il y avait: MM. et Mmes Joseph Roy, Oscar Alaire, Ovide Alaire, Joseph Alaire, Hormidas Alaire, Othilia Lefebvre, Albert Alaire, Anastase Alaire, Ovide Alaire, Henri Jacob, Mlle Yvonne Roy, Yvonne Gauthier, M. Georges Carpentier, Benoit Mongrain, de St-Stanislas; Mlle Eléonore Tessier, de St-Narcisse; M. Paul Carpentier, Mlle Alda Mongrain, de St-Stanislas; M. Henri Gauthier, Mlle Angèle Alaire, M. Armand Bédard, Mlle Blandine Alaire, M. Paul-Auguste Roy, Mlle Juliette Lefebvre, Alice Carpentier, Annette Bédard, M. Emilien Bédard.

Bonne nouvelle pour nos automobilistes

L'hiver paraît nous avoir abandonné pour de bon et nos automobilistes s'en donnent à cœur joie depuis quelques jours. La route St-Tite à Ste-Thérèse, de même que la route St-Tite à Grand-Mère sont ouvertes pour de bon. Il y a quelques mauvais passages que les employés du département de la Voirie sont à réparer.

Du sucre en abondance

La récolte du sucre d'érable est des meilleures en notre paroisse cette année. Les prix sont abordables, le sirop se vendant 82.00 le gallon et le sucre entre 18 et 20 centimes la livre.

Va et vient

M. J.-P. Gilles Desjardins est de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Mlle Corinne et Yvonne Desjardins sont allées à Grand-Mère ces jours derniers.

M. Nolasque Desjardins est allé à Grand-Mère ces jours derniers.

MM. Joseph et Jean-Baptiste Alaire, Joseph Roy, Donat Ratelle et Albert Tassinant, sont allés à Shawinigan ces jours derniers.

MM. Irénée Trotter et Médéric Mercier sont allés à Grand-Mère ces jours derniers.

Mlle Léona Mongrain, d'Amos Abitibi, est en visite pour quelques jours chez des parents et amis.

Mme Nolasque Desjardins est de retour d'une promenade de quelques jours chez des parents, à Montréal.

Votre cœur, ô Marie, a été le miroir où se sont reflétés les traits du cœur de votre Fils. Pour vous révéler le Cœur de Jésus, vous n'avez qu'à nous révéler le vôtre.

ST-BARNABE

M. et Mme Eugène Boisvert ont eu la douleur de perdre leur jeune fille Gisele, âgée de quatre ans.

Un Libera fut chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé Lamy, le corps de la petite défunte était conduit par M. Armand Bourassa. Les porteurs étaient MM. Camille Boisvert, Maurice Bourassa, Albertin et Bernard Bourassa.

Suivaient le corps, son père, son frère, M. et Mme Eugène Boisvert, son petit frère Gilles, ses grands-parents MM. et Mmes Sève, Bisset, Laroche, Bourassa, Joseph Lacerte, ses oncles et tantes MM. et Mmes Léo Bourassa, M. Ovide Boisvert, Mmes Alide Boisvert et Adèle Lacerte, Louis-Georges Bourassa, ses cousins Agnès, Lucie Boisvert, Monique Lacerte, Roger Boisvert, MM. et Mmes Albert Gélina, Rosaire Gauthier, Albert Bourassa, Mmes Emilienne Gertende Deschênes, et M. Georges Desjardins.

Concours du mois de Mars des élèves de l'arrondissement

N° 1, tenue par Mlle Lucinda Gélina, institutrice.

4ème année, Onil Bellemare, Armand Lord, 3ème année, Benoit Gélina, Jules Pellerin, Thérèse Deschênes, Alide Pellerin, Gisele et Richard Gélina.

2ème année, Yvette, Floride et Nivard Gélina, Rolande Beaumare, 1ère année, Bernard Bailemare, Jeanne et Germaine Gélina, Paul-Emile Lord, Maurice Deschênes, Cours Préparatoire, Cécile Deschênes, Louis-Georges Gélina et Fernand Bellemare.

Ecole du Village

6ème année, Edith Gélina, et Maurice O. Bourassa; 5ème année, Bernard-A. Gélina et H. Etienne Guillemette; 4ème année, Madeline Castonguay et Madeline Auer; 3ème année, Simonne Bourassa et Roland Diamond; 2ème année, Jacques Diamond et Lucette Robert; 1ère année, Lucie Gélina et Fernand Bourassa.

ST-ADELPHÉ

Baptême

M. et Mme Léonce Bédard ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui portera les noms de Joseph-François-Robert, Parrain et marraine, M. et Mme Emile Bédard, oncle et tante de l'enfant, Porteuse, Mme Cyrielle Plourde.

En voyage

Mlle Thérèse Marchand, en voyage à Montréal.

Mme Emile Trépanier, Mlle Marie-Blanche Veillette, en voyage à Québec, ces jours derniers.

M. et Mme Aléide Maréchal et Mlle Marie-Jeanne Roberge, envoyées à Québec.

Mme Origène Maréchal, de Shawinigan, en visite chez M. Edmond Maréchal.

ST-SEVERE

Va et vient

Le Rév. Père Bartholomé, o.f.m., des Trois-Rivières, était de passage au presbytère et chez des parents la semaine dernière.

M. le curé est allé d'une famille à St-Prospère à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Alexandre Héroux est retourné aux Trois-Rivières, après un long séjour passé dans sa famille.

Mme Isaïe Lavergne a passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

Mme J.-O. Héroux était de passage aux Trois-Rivières, dernièrement.

Mlle Marie-Jeanne Robert, passe une semaine à Joliette.

M. Ernest Robert, à Shawinigan ces jours derniers.

M. et Mme Elzéar Lacerte, M. et Mme Elzéar Lacerte, étaient de passage aux Trois-Rivières, dernièrement.

M. et Mme Eohrem Lafontaine et leurs garçons Germain et Dominique, étaient à Charette Mills, dimanche dernier.

M. Philippe-E. Gélina, Mlle Marie-Rose et Cécile Gélina étaient de passage aux Trois-Rivières, dernièrement.

Étaient de passage dans une famille à l'occasion de la fête de Pâques: M. Rodolphe Boisvert, Victorin Héroux, Eohrem Lavergne, Léo Samson, Philippe Lamy, Joseph Chéné, Henri Guillemette, de Montréal MM. Maurice et Paul Chéné, Conrad Deschênes, Bruno Héroux, Henri Carboneau, des Trois-Rivières; Alice Guillemette, de St-Barnabé; L.-Charles Gélina, d'Yamachiche; Bernard Milot et Louis-Egide

Lamy, de l'Ecole des Frères d'Yamachiche; Mlle Lucille Lamy, des Trois-Rivières.

CHARETTE

Funérailles de Mme Vve Carolus Marcouiller, morte à l'âge de 86 ans et 2 mois. Nobles parents dans le deuil.

Un premier service fut chanté en l'église de Charette par le Rév. P. Lorenzo Gélina, Père du S.S. de Montréal, petit-fils et filleul de la défunte. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Boulay et Raoul Lamy, curé de la paroisse. Portaient la croix, M. et Mme Joseph De Charette, neveu et nièce de la défunte. Conduisaient le char funéraire: M. Elzéar Gélina, de St-Barnabé.

Les porteurs et les Dames Tertiaires étaient MM. et Mmes Adam Mattheu, Freddy Marcouiller, L.-Philippe St-Arnaud, Onésime Villeneuve, Joseph Gélina, Hermyle Gélina, neveux et nièces de la défunte. La collecte fut faite par MM. et Mmes Jean-B. Grenier et Arthur Gélina.

Après le service le corps fut transporté à St-Barnabé où la défunte fut inhumée où un second service fut chanté par Mgr Eugène Duguay, curé de St-Barnabé, assisté de R. P. Lorenzo Gélina et de M. l'abbé Raoul Lamy; deux messes furent dites aux autels latéraux.

Les choeurs de chant de Charette et de St-Barnabé rendirent très bien la messe des morts. Une foule très nombreuse de parents et d'amis assistaient aux deux services.

E le laisse pour pleurer sa perte, deux fils Charles, gendat de Banque à St-Barnabé; Ovide, marchand de Charette; trois filles Mlle Armesides Dupont, née Hébert, de St-Sévère; Léa et Rachel, deux sœurs Caroline, Mme Vve Louis Gélina, de St-Barnabé; et Amanda Mme Thomas Gélina, de St-Barnabé; cinq frères Paul, de l'Alberta, Onésime et Philippe, de Charette.

Alexis et Octave, de St-Barnabé; 22 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Télégrammes: M. et Mme O. Desjardins, de St-Elisabeth, Manitoaba; La C. J.-H. Jacques, de Québec; M. J.-O. Leconte, de Montréal; M. Chevalier et Panzé, de Joliette.

Tributs floraux: M. et Mme Eulachie Lafrenière, de Joliette; Mlle Albina Lafrenière, de Joliette; Mlle Lucile Marcouiller, de St-Barnabé; Semaines Eucharistiques, de 1-20 messes des Pères du Très Saint-Sacrement, Montréal; les élèves de 7ème, 8ème et 9ème années de l'Ecole de Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, de Montréal; Mlle J.-B. Arsenault, de Montréal; Mlle Edith Dupont, de St-Sévère; Mlle Louise Marcouiller, de St-Barnabé.

Offrandes de messes: M. l'abbé D. Gélina, curé de Maskinongé, 4 messes; M. l'abbé J.-A. Lamy, 1 grand-messe; Rév. P. Lorenzo Gélina, S.S.S., Montréal, 5 messes; M. et Mme Clodomir Gélina, St-Pierre-Jolys, Manitoaba, 1 grand-messe; M. Léo Gélina, St-Elisabeth, Manitoaba, une grand-messe; M. Marcel Gélina, St-Elisabeth, Manitoaba, une messe; M. et Mme F.-X. Beauchemin, de Charette, une couronne de messes; M. et Mme Charles Marcouiller, de St-Barnabé, une couronne de messes; M. et Mme Albert Langlois, Trois-Rivières, 3 messes; M. et Mme Joseph Lamothie, Trois-Rivières, 2 messes; Mlle Jeanne Lamothie, Trois-Rivières, 3 messes privilégiées; M. et Mme Charles-E. Beaumare, Yamachiche, 2 messes; M. et Mme Thomas Grenier, Yamachiche, 2 messes; M. et Mme Jean-Baptiste Grenier, Yamachiche, 2 messes privilégiées; M. et Mme Arthur Gélina, St-Barnabé, une messe privilégiée; M. et Mme Emile Villeneuve, St-Barnabé, une messe priv.; MM. St-Arnaud Biron & Co, Lévesque, Geneviève de Batiscan, 2 messes; M. et Mme Armesides Dupont, St-Sévère, une messe priv.; Mlle Alice Dupont, de Charette, une grand-messe; M. Ovide Marcouiller, Charette, 30 messes grégoriennes; Mlle Léa et Rachel Marcouiller, de Charette, 10 grand-messes; Offrandes des Oeuvres de Terre-Sainte; Mlle Albertine et Edith Ricard, de Shawinigan.

Bouquets spirituels: Les SS. de l'Assomption, les chanteuses de Notre-Dame des Neiges, les familles Joseph De Charette et Osiar Lafontaine; Omer-N. Gélina, MM. et Mmes Tréffé et Hermyle Gélina, Arthur Gauthier, Maxime Diamond, les familles Charles Edouard Auger, Aden Lessard, Arthur-N. Gélina, Mlle Alda et Marie-Ange Deschênes, M. et Mme Tréffé Ricard, Mlle Lucie Sanechgrin, la famille Viatrine Gélina, Mmes Vives Zacharie Villeneuve, Philias Gélina, les familles Pierre Marcouiller, Adolphe Villeneuve, Aden Boisvert, Darius Lacerte, Mlle

P. Gélina, MM. et Mmes Joachim Desjardins, Ferdinand Deschênes, Israël et Henri Diamond, tous de Charette.

De St-Barnabé: Les Religieuses et les élèves du Pensionnat St-Barnabé; MM. et Mmes Alexis et Octave Gélina; Albert et Théodore Gélina, la famille Onésime Villeneuve, M. Joseph Gélina, MM. Henri et Carolus Gélina; les élèves du Collège St-Anselme, Rawdon; M. et Mme Odilon Desjardins, de St-Elisabeth, Manitoaba; M. et Mme Adolphe Lamy, Emile Gélina; M. et Mme F. Guillemette de Shawinigan; MM. et Mmes Jos. Ed. Milot, P. et Hervé Auger, de St-Léon; M. et Mme Jos. Aimé Guillemette, de St-Elie; M. Lionel J. Verge, St-Rém, Nap.

Témoignages de sympathies: Le R.P. Olivier Gélina, S.S.S., de Montréal; R.F. Nari se, Sault, au Récollet; R.R. SS. Sainte Croix, Montréal; M. J.-A. Frigon, M.P.P., Shawinigan;

De St-Barnabé: MM. et Mmes Dr. L.-Eugène Bellavance, Dr. N.-P. Perron, Notaire A.-A. Gélina, Henri Perron, M. Arthur Bald, Mlle Eva Bald, Mme Alfred Bour-nival, Mlle Edith Bour-nival, MM. et Mmes Joseph Héroux, Freddy D. Gélina, E. d'as Ferron, Sam. et Gérard Melançon, Léonard Plante, M. Atchez Ricard.

De Charette: MM. et Mmes Alphonse De Charette, Ernest Sanechgrin, le personnel de la Banque Provinciale, d'Yamachiche; MM. et Mmes Wilfrid Bellemare, Thomas Villeneuve, Frédéric Baribeault, Henri Perron, Ephrem Villeneuve, Rosario et Armand Paquin, Trois-Rivières; Wilfrid Gélina, St-Paulin; M. Valère Gélina, St-Grégoire; MM. et Mmes Nérie Guillemette, Simon Martin, St-Elie; Arthur St-Yves, St-Boniface; M. O. Ratel, l'Epiphanie; la famille de Thomas Grenier, d'Yamachiche; Mlle Rose-Alma Milot, de St-Sévère; Mlle Victoire-Hélène Lamy; St-Sévère; Mmes Vives J.-S. Guillemette et Philippe Beauchemin, de Shawinigan; M. et Mme Théophile Lamy, de St-Elie; Mlle Alice Gélina, de Montréal; la famille Emile Milot, Mme Nazaire Lampron, MM. Ovide Lampron, Armand-C. Fortin, de Montréal; M. J.-O. Leduc, de Valleyfield; P.-A. Gariéty, de Québec; M. Frothingham Starke Seybold Ltd, Montréal; The William Ewing Co., Ltd, Montréal; M. Wilfrid Duchesnay, Princeau, J.-A. Dorion, Gustave Tassé, J.-A. Prieur, de Montréal; M. Daoust Lalonde et Cie, Ltée, Montréal; National Drugs and Chemical Co., Montréal, M. et Mme J.-C. Giroux, Montréal.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

HEROUXVILLE

Baptêmes

M. et Mme Anthime Ayotte, sont les heureux parents d'une fille appelée Marie-Cécile-Jeanne. Parrain et marraine: M. Fidèle Ayotte et Marie-Jeanne Ayotte. La porteuse était Mme Noël Ayotte.

M. et Mme Jeffrey Lefebvre, sont aussi heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé Joseph-Donat-Gérard. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Ayotte. La porteuse était aussi Mme Noël Ayotte grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Donat Desjardins, sont aussi les heureux parents d'une fille qui reçoit au baptême les noms de Marie-Claire-Pauline. Parrain et marraine: M. et Mme Léon Bédard la porteuse était Mme Aimé Cyr.

Divers

M. Sario Trudel et Mlle Irène Trudel, de Shawinigan, passent quelques jours chez des parents et des amis.

M. et Mme Ludger Tourigny, de St-Tite, étaient les hôtes de chez M. Xavier Carrier, dimanche.

M. Jean Crête, de La Tuque, a passé la journée du dimanche chez M. Alex. Crête.

M. et Mme Omer M. Crête, ainsi que leur bébé Jean-Yves, étaient les hôtes de chez M. Odilon Trépanier, dimanche.

Mlle Jeanne Desjardins et Mlle Hermas Desjardins, Noëlla Vandal, de Shawinigan, ainsi que M. et Mme Léonidas Thibault, de St-Georges, étaient les hôtes de chez M. Arsène Desjardins, dimanche.

Mlle Monique Carignan, de St-Tite, ainsi que Mlle Fabiola Carignan, étudiante au Lac-à-la-Tortue, passent quelques jours chez leur père M. Willie Carignan.

Mme Clément St-Arnaud et son bébé Marcel, ainsi que Mme veuve Parahelle Fournier, de Lac-à-la-Tortue, passent quelques jours chez M. William Tremblay.

ST-MAURICE

Les exercices de la Semaine-Sainte ont été suivis par toute la paroisse avec grande piété.

La fête de Pâques a revêtu un cachet particulier de grandeur et de solennité. M. le chanoine Thomas Caron, chanta la messe et le sermon fut donné par M. l'abbé Henri Rivard, vicaire.

Une messe en parties fut donnée par la chorale paroissiale sous la direction de M. l'abbé Rivard.

L'U.C.C. et la Coopération

La coopération d'achats et de ventes organisée dans notre paroisse sous le patronage de l'U.C.C. a déjà donné de bons résultats.

Presque chaque semaine des charniers d'animaux sont écoulés sur le marché de Montréal, avec de bons profits pour nos cultivateurs.

Parallèlement, des agents en gros quantités ont été faits à des prix avantageux pour les cultivateurs.

Le mouvement agricole fait des progrès tous les jours.

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégoire, 14, rue Hart, Les Trois Rivières, P.Q. 17-24-29-1

TERRE A VENDRE: Dans la ville de Saint-Tite, comté de Champlain. Conditions faciles. S'adresser au Notaire Grégo

Le Repos Dominical

Toute cette semaine en est une de revendication du respect du dimanche. La violation de la loi du Seigneur au sujet du repos dominical est devenue tellement flagrante; tellement fréquent est le mépris ouvertement affiché pour l'observance des lois divines et humaines, que les autorités religieuses commandent des prières publiques pour remédier au mal. C'est à dire qu'avec agilité à l'égard de la violation du dimanche dans notre catholique province de Québec, comme on agit vis-à-vis d'un fléau que l'on veut conjurer avec le secours du ciel.

Nous en sommes là. A la réflexion, il est clair que les lois ne sont que ce que nous voulons qu'elles soient. Il est indiscutable aussi que ceux qui appliquent les lois, quand celles-ci sont bonnes, le font à la satisfaction du public qui leur donne le pouvoir. Autrement le public marquerait sa désapprobation d'une tolérance de lois violées, par le renvoi du pouvoir de législateurs incompetents. Ceci toutefois n'est vrai qu'en théorie. En pratique, on s'aperçoit qu'il en va parfois autrement.

Et c'est parce qu'il en va autrement en pratique qu'en théorie que nous pouvons voir ce qui se passe dans notre province de Québec au sujet de la violation de la loi du dimanche. Cette violation se généralise malgré de nombreuses et fréquentes dénonciations, et malgré l'affirmation du pouvoir public que tout ce qu'il y avait moyen de faire pour assurer le respect de la loi, avait été fait. A ceux qui s'efforcent de voir le gouvernement si anxieux de faire respecter d'autres lois, si impuissant devant la violation de la loi dominicale, on a répondu que c'était méconnaître le bon vouloir du gouvernement, et que au surplus, on risquait de gêner la chose en en faisant une sorte de question politique.

Et pendant que durent toutes ces tergiversations, et ces échappatoires oiseuses, notre province de Québec donne de plus en plus le scandale du mépris du dimanche. Elle le donne aux provinces anglaises qui, elles, se sont placées tout uniment sous la loi fédérale, qui est en définitive la loi par excellence qui assure de la part de tous le respect du repos dominical. Avec la loi fédérale, il n'y a pas d'échappatoire possible. Tout travail rémunéré est interdit, hormis les œuvres de nécessité publique, comme le transport. Mais encore là, on restreint le transport à ce qui est strictement nécessaire pour l'intérêt général de la population. Tout amusement payant le dimanche est interdit. Sous aucun prétexte les théâtres, les cinémas, les cirques et autres divertissements semblables ne sont possibles là où la province est régie par la loi du jour du Seigneur. Il n'y a pas d'intervention d'autorité qui vaille; aucune influence contraire n'est admissible; tout le monde est soumis au respect de la loi.

Lorsque la loi du dimanche a été passée à Ottawa, les gens du Québec ont déclaré que cette loi leur paraissait trop rigoureuse; que c'était vouloir imposer le puritanisme d'Ontario à tout le Dominion; que, au surplus, si d'autres provinces y voulaient trouver leur bonheur, la chose n'était pas de même dans Québec. Parce que Québec, profondément religieux, n'est cependant pas puritain, et ne veut pas l'être jamais. On disait qu'on sait sanctifier le jour du Seigneur dans le Québec, sans croire qu'il faille pour cela se priver d'acheter un cigare et faire un tour de tramway.

Et de fait, pour qu'on puisse louer le Seigneur dans Québec, tout en achetant un cigare et faisant le tour de tramway, on a fait inclure dans la loi fédérale une prudente réserve en ce qui concerne l'application de cette loi dans le Québec. On a fait déclarer que la loi fédérale ne serait applicable dans le Québec qu'en autant que le Procureur général le trouverait bon. On croyait nous préserver ainsi contre les excès du puritanisme ontarien. Cette réserve dérogatoire en faveur du Québec a cependant eu des conséquences qu'on était loin de prévoir. Il est arrivé que même les lois passées par notre propre gouvernement de Québec au sujet du repos dominical n'offrent plus aucune garantie de certitude. On ne sait plus si légiférer au sujet du dimanche est bien de la compétence de notre gouvernement provincial, ou si ce n'est pas plutôt du domaine exclusif d'Ottawa. Chaque cause en violation de la loi dominicale risque de devenir une cause type, et de traîner de tribunal en tribunal afin de savoir si oui ou non la loi provinciale est ultra vires.

On imagine que, en face de ce salmigondis légal, les violateurs du respect du dimanche s'en donnent à cœur joie. Non seulement on peut, sans être inquiété, acheter un cigare dans le Québec le dimanche, mais on peut tenir boutique ouverte en une infinité de cas, battre monnaie de toutes façons, et faire des bénéfices que l'on déclare plus payants le dimanche que la semaine. On a même tellement les choses à ce sujet que même nos bonnes municipalités ne sont plus maitresses chez elles, et qu'elles assistent impuissantes à de flagrants abus.

On comprend qu'en face d'un pareil état de choses, nos autorités ecclésiastiques nous commandent de nous tourner vers le ciel, et d'implorer le Seigneur de donner aux gouvernements comme aux gouvernés l'énergie morale qui assurera la réintégration de toute notre province dans la voie droite, la voie du respect de la loi divine et de la compréhension de nos lois humaines.

Pour notre part, aux Trois-Rivières, le mal est si grave que nous avons l'humiliation d'être cités comme un endroit où le dimanche est impunément violé. Un journal des Cantons de l'Est publiait l'autre jour cette constatation attristée: d'un curé de l'une de nos belles paroisses de la rive sud: "Il y a quelques deux ans, écrit ce prêtre, j'entreprenais un petit pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine. Je traversais la ville des Trois-Rivières et j'étais non loin des Ponts. C'était le dimanche et pourtant une longue file d'ouvriers chevauchait sur la rue. Ils étaient en habit de travail et sortaient, pour la plupart, m'a-t-on dit, des moulins à papier. Je regardais avec tristesse ces jeunes gens, la figure étolée et vieille avant l'âge, leur vue était agitée, leurs conversations bruyantes, mêlées de rires entrecoupés et forcés, leurs gestes et toutes leurs démarches me paraissaient nerveux, et attestaient une fatigue profondément acquise. Je me suis enfilé comme un timide Israélite aurait déserté Babylone, mais l'impression pitoyable et pénible de cette phalange déprimée m'en laissait pas..."

Nous aurions aimé autant que, en la circonstance, notre ville des Trois-Rivières n'offrit pas ce spectacle déprimant à l'œil d'un étranger de passage ici. Le mal du mépris du dimanche n'est peut-être pas plus grand ici qu'ailleurs. Mais tel qu'il est, il présente une situation tellement grave que ce devient le devoir de l'heure présente de tout mettre en œuvre pour le conjurer. La violation du dimanche est indigne du Québec.

Joseph Barnard

Le festival des Dames de Charité

DE L'HOPITAL ST-JOSEPH

Madame la Supérieure de l'Hôpital St-Joseph, ainsi que les Dames de Charité, informent le public Trifluvien et tous les paroissiens du Diocèse, que le 9 juillet prochain, aura lieu, au boulevard Tarecotte, le GRAND FESTIVAL annuel, au profit des vieillards et des orphelins de l'Hôpital.

Une invitation instante est faite à toutes les bonnes volontés. Les Dames du comité de Direction recevront avec reconnaissance, à l'Hôpital, tout ce que l'on voudra bien leur envoyer pour le festival: ouvrages de fantaisie, broderies, bibelots pour la table de 5-10-15, ou pour la Pêche. La saison des démenagements et des grands menages du printemps font trouver dans les tiroirs et les greniers, bien des bagatelles qui seraient précieuses sur les tables de vente.

Aux jeunes filles, nous demandons l'inspection de ces endroits de la maison; nous les nommons toutes, zélatrices de la Providence.

Tout ce que l'on voudra bien donner, se transformera en charité pour des vieillards et des orphelins qui prient au intention des Bienfaiteurs, plusieurs fois par jour. Le bien à faire augmente, à l'Hôpital, et l'union fait la force, ne l'oublions pas. Préparons le Festival comme un cadeau au bon Dieu, puisqu'il a dit: "Tout ce que vous ferez aux plus petits sur terre, c'est à moi que vous l'aurez fait." Nous aimerions tant nous entendre dire: "J'ai eu faim, tu m'as donné à manger."

Qu'on veuille bien adresser les envois: A Madame la Supérieure de l'Hôpital St-Joseph (Pour le Festival).

—La Secrétaire
Du Conseil d'Administration.
Les Trois-Rivières, 27 avril 1930.

M. Boudreault au cercle des Institutrices

Une intéressante conférence.

Le Cercle des Institutrices des Trois-Rivières et du Cap recevait, comme hôte d'honneur, à sa dernière réunion, M. J.-C. Boudreault, gérant de district de la "Mutual Life". M. Boudreault est un ancien professeur, doté d'un grand sens psychologique, ce qui le qualifie pour donner des conseils pratiques à des institutrices.

Mlle Rivierin, secrétaire, souhaita la bienvenue au distingué visiteur. Celui-ci rappelle ses années d'enseignement. La rémunération en espèces sonnantes n'avait rien d'exagéré; mais il y a de belles compensations d'ordre moral. Quel- le joie profonde procure à un instituteur ou institutrice la vue de ses anciens élèves montant dans l'échelle sociale?

Une chose essentielle pour réussir dans l'enseignement, quelle que soit l'expérience du professeur, c'est la préparation quotidienne, immédiate, de sa classe. Autrement, celle-ci sera terne, dépourvue de vie.

Un autre point d'importance capitale, c'est de savoir s'y prendre pour conserver son emprise sur les enfants et maintenir le nerf d'une bonne discipline. Pas de menaces fantaisistes, pas de promesses fausses, pas de passe-droit, peu ou point de recours à la férule. Il faut savoir gagner la confiance de l'enfant, s'adresser à son cœur, à sa raison. Lui faire comprendre qu'il a intérêt à bien travailler, à rompre avec l'indolence naturelle et la tendance au moindre effort.

L'orateur signale en passant, un fait admis de tous ceux qui observent la marche de leurs élèves sur le champ de la vie réelle: ce ne sont pas, règle générale, les talents extraordinaires, les "phénomènes" qui se hissent le plus haut. Trop souvent, ils ont été gâtés ou se sont gâtés eux-mêmes.

Les grandes compagnies, en quête de bons employés, les choisissent de préférence parmi les 10 premiers de classe.

L'institutrice ne doit pas toujours avoir un "visage de bois". Il faut de même tolérer que les enfants se dérident un peu, à l'occasion d'un incident, parole ou geste

Au Séminaire

COURS DE COMPTABILITE

Livres Comptables

Henri Ferrou, comptable auditeur licencié, continuant sa série de cours sur la comptabilité, parlait vendredi soir dernier, des différents livres comptables essentiels à un bon système de comptabilité.

Voici en résumé la partie théorique de son cours.

Il n'est pas de règle absolue quant à l'enregistrement des opérations. Le nombre et la tracé des registres, journaux ou livres, varient selon la nature des entreprises. Deux livres, cependant, sont indispensables à tout système comptable: le journal, où l'on inscrit par ordre chronologique, à leur origine, les diverses opérations; le grand-livre, où l'on classe en des comptes, les écritures faites au journal. En principe ces deux livres pourraient suffire. Dans la pratique, toutefois, on réunit autant que possible, en un même journal ou registre toutes les opérations de même nature, et l'on utilise autant de journaux qu'il est d'opérations différentes.

Nul ne songerait à entasser pêle-mêle, dans son magasin ou usine les marchandises qui font l'objet de son commerce ou les matières premières nécessaires à la fabrication. A leur arrivée, les articles sont distribués dans l'espace qui leur est réservé; l'on a soin de réunir, en un même endroit, les objets ou marchandises de même nature. Il ne doit pas en être autrement des écritures de comptabilité. Aussi trouve-t-on dans le commerce et l'industrie autant de journaux qu'il est d'opérations différentes. L'ordre chronologique est respecté, mais toutes les opérations d'une même nature trouvent place en un même journal où elles sont comptabilisées de façon uniforme.

Les livres comptables en usage dans une entreprise commerciale sont les suivants:

- 10—un journal de caisse
- 20—un journal d'achats
- 30—un journal de ventes
- 40—un journal général
- 50—un ou des Grand-Livres.

Il peut y avoir aussi d'autres journaux auxiliaires, tel que un journal des "Effets à Recevoir" et un journal des "Effets à Payer".

Journal de Caisse

Aux pages de gauche on inscrit les encaissements et aux pages de droite les paiements. Le tracé et le nombre de colonnes dépendent de la nature de l'entreprise et des renseignements que l'on veut avoir.

Journal d'achats

Ce journal contient le détail des marchandises achetées. On y inscrit au jour le jour les factures d'achats et les notes de crédit. En fin du mois on totalise et on porte le total au Grand Livre, au débit du compte d'achats, et au crédit des Comptes Payables.

Journal de ventes

Il contient le détail des marchandises vendues et est formé habituellement d'un duplicata des factures de ventes dont on fait la récapitulation mensuellement. Le total est porté au Grand-livre au crédit du compte de ventes et au débit des "Comptes Recevables".

Journal général

On inscrit à ce journal les écritures d'ouvertures des livres ou de fermeture en fin d'année et les autres écritures qui durant l'année ne peuvent pas prendre place aux autres journaux.

Grand-Livre (Ledger)

Dans la plupart des entreprises on le subdivise:

- 10—Grand-Livre des clients ou débiteurs qui ne contiennent que les comptes des clients;
- 20—Grand-Livre des Fournisseurs ou créanciers qui ne contiennent que les comptes des Créanciers;
- 30—Grand-Livre général qui contiennent tous les autres comptes.

susceptibles de faire rite légitime.

M. Boudreault termine en expliquant ce qu'est la méthode Berlitz, c'est-à-dire la méthode directe, plus particulièrement pour enseigner l'anglais dont le besoin se fait si vivement sentir.

M. l'abbé H. Trudel, aumônier du Cercle, qui présidait la réunion, remercia le conférencier.

Le Livre Canadien

Il faut déjà songer aux livres de récompenses pour les enfants de nos écoles. La fête de Pâques est célébrée, ce qui veut dire que, dans un mois et demi, le premier jour des grandes vacances commencera à poindre.

Nous recommandons, en lui donnant toute notre approbation, un petit article du "Courrier de St-Hyacinthe".

Monsieur Bernard rappelle aux Commissions Scolaires une loi qui favorise la diffusion du livre canadien, ajoutant quelques bonnes raisons justifiant tout le soin que nous devons apporter à répandre parmi nos enfants les œuvres de nos écrivains.

Il n'y a pas à insister. Nos commissions comprendront et ces raisons et leur obéissance à la loi bel et bien en vigueur.

E. H., ptre

Non seulement l'idée de donner des livres canadiens dans les écoles est excellente, mais elle répond au désir exprimé par une loi de notre province, loi bel et bien sanctionnée par nos deux Chambres, depuis 1926.

Le parrain de cette loi est l'hon. Dr Ernest Choquette, conseiller législatif, de St-Hilaire. La loi se trouve dans les Statuts de Québec, 15 Georges V, 1925. Elle est en vigueur depuis le 1er janvier 1926, et elle oblige toutes les Commissions Scolaires de la province de Québec, sous peine de perdre les subventions de l'Etat, à employer l'achat de livres canadiens la moitié du montant qu'elles consacrent, chaque année, aux livres, de récompenses. Ceci est suffisamment clair, et l'on se demande pourquoi les Commissions Scolaires se seraient tirées l'oreille? La loi existe, et il suffirait de la moindre dénonciation pour faire perdre aux Commissions fautes les petris qu'elles reçoivent du gouvernement provincial.

Les livres canadiens, aujourd'hui, sont suffisamment nombreux pour qu'on trouve parmi eux des livres pour les tout petits, pour les plus grands. Ces livres ne se présentent pas sous les couvertures colorées et chamarrées d'or, comme un grand nombre de ceux qui nous viennent de l'étranger, mais ce ne sont pas les couvertures qui instruisent les enfants, leur donnent le goût de la lecture, éveillent graduellement chez eux la curiosité intellectuelle. C'est la substance du livre qui compte, non la présentation extérieure.

Nous ne voulons pas dire que tous les livres étrangers ne valent rien, et que les ouvrages canadiens, par contre, sont invariablement des chefs-d'œuvre. Mais les livres canadiens, écrits par des écrivains canadiens, traitant de choses canadiennes, sont plus aptes que les autres à former vraiment, chez les jeunes gens aux études, un état d'esprit canadien qui se traduira, dans toutes les circonstances de la vie, par un sens national averti.

On a exprimé, en certains milieux, la crainte que la culture générale des nôtres puisse souffrir d'une plus grande diffusion du livre canadien, au détriment du livre européen. Il nous paraît bien, à première vue, que l'on s'alarme inutilement. Les amis du livre canadien n'ont jamais demandé le bannissement total dans les écoles, des ouvrages de provenance étrangère. Il est certain que toute culture sérieuse doit connaître les littératures étrangères, et même s'inspirer d'elles, dans ce qu'elles ont de meilleur.

Seulement, on a bien droit de déconseiller la distribution dans nos écoles primaires, et même nos grandes maisons d'enseignement, de tous ces livres insignifiants, parfois luxueusement reliés, qu'on avait pris l'habitude de distribuer à profusion chez les écoliers. Ces ouvrages ne sont pas la littérature française, ni la littérature anglaise, allemande, russe ou italienne. Ils sont des échantillons de ce qu'on appelle la littérature commerciale fabriquée spécialement, exclusivement même, pour porter de l'argent aux entrepreneurs en librairie. D'autre part, la loi qui a trait aux récompenses de fin d'année chez nous, et que nous venons de rappeler stipule bien que les Commissions Scolaires doivent consacrer, à l'achat de livres canadiens, la moitié du montant employé à l'achat de récompenses. Il doit y avoir moyen, avec l'autre moitié, d'acheter des livres de l'étranger,

La semaine du Dimanche

Journée réparatrice

Le dimanche est encore croquant dans notre catholique province. On le profane par le travail, on le profane par des amusements illégitimes.

Que ces fautes soient le fait d'un petit nombre, nous l'admettons volontiers; mais la masse y a sa part, — les autorités surtout en sont particulièrement responsables, — parce que le mal est public et qu'on le célèbre.

La loi civile défend en effet ces violations du précepte dominical. Il devrait être alors facile de les réprimer. Autorités provinciales et autorités municipales se résistent à n'intervenir que faiblement. Les citoyens de ces autorités se contentent de souffrir cette coupable inaction. La plupart, il est vrai, ne le comprennent pas. Combien cependant oseraient manifester ouvertement leur mécontentement. Et ainsi ils coopèrent en quelque sorte au mal qui grandit et cavalcade bientôt tous les organes économiques de notre corps social. Les évêques n'ont-ils pas tracé clairement à tous les catholiques leur devoir lorsqu'ils ont écrit: "Ayez à cœur par votre vigilance et votre exemple de maintenir le jour du Seigneur en grand honneur parmi nous et de ne permettre à personne de venir le profaner et d'en faire un jour de malediction."

C'est pour cette profanation, et la coopération dont se rendent coupables, par leur inaction, tant de citoyens, qu'il nous faut faire amende honorable.

La Ligue du Dimanche organise du 27 avril au 4 mai une semaine d'éducation et de réparation.

Le premier vendredi de mai sera une journée réparatrice. Messes, communion, heures de garde, heure sainte solennelle, tout devrait, ce jour-là, tendre au même but: réparer pour la profanation du dimanche, pour les actes directs d'une minorité comme pour la coopération de la masse qui les tolère et les rend possibles.

Les associés de l'Apostolat de la Prière et les membres de la Ligue du Sacré-Cœur sont spécialement invités à prendre part à ce mouvement salutaire.

J.-P. A.

Ce soir le banquet de la Philharmonie

C'est ce soir qu'a lieu à l'Académie De La Salle, le banquet offert à la Philharmonie De La Salle, à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation.

En même temps on présentera les hommages à deux de ses membres les plus distingués les RR. PP. Hippolyte et Raphaël, à l'occasion du 25e anniversaire de leur arrivée aux Trois-Rivières.

La soirée promet d'être fort intéressante.

Aux distingués philharmoni- ques et aux Membres de la Philharmonie, le Bien Public offre ses plus sincères félicitations.

3 personnes tuées par un convoi

Thetford Mines, 22.—M. et Mme Eugène Côté, du village de Coleraine, et M. Osear Cyr, de St-Julien, comté de Wolfe, ont été tués par un convoi de passagers du Québec Central, à 10 h. 20 et avant-midi, à un passage à niveau située entre Thetford et Lac Noir; le train roulait de Québec à Sherbrooke. Les trois victimes étaient dans un auto, que le train a mis en pièces. M. Côté est mort dans le train, qui ramenait les trois victimes à la station de Thetford en faisant vapeur arrière; son épouse a rendu le dernier soupir à la station, et M. Cyr trépassa à l'hôpital de Thetford, à 1 h. 15, cet après-midi. Les deux premiers ont été transportés à la morgue.

de sauvegarder ainsi chez nous les droits spirituels des littératures étrangères.

Harry BERNARD,

Je travaille le dimanche

(suite de la page 1)

vidu souffre, la famille et la société souffriront aussi.

Le dimanche est un bienfait d'ordre social. Il permet à la collectivité des individus de rendre dans un commun accord, le culte dû à l'Eternel.

L'histoire est là pour prouver que seuls, les peuples, qui ont respecté le jour et le nom de Dieu, ont été bénis par le Créateur. Dans les églises, les classes de la société se trouvent égales pour un instant. Personne en ce lieu n'est supérieur à son voisin. Les pauvres y goûtent la joie d'être sur le même pied d'égalité que les riches.

Du haut de la chaire de vérité, le pasteur rappelle aux fidèles "les deux grands principes, les seuls véritablement efficaces, les seuls qui puissent fournir la solution vraie et juste au grand conflit ouvrier, la justice et la charité."

Voilà quelques bienfaits, que j'ai choisis entre une multitude d'autres pour le convaincre!

Le dimanche bien observé rend la paix et la sérénité au foyer. Les membres sont joyeux, ils se divertissent par des amusements honnêtes, physiquement, moralement et socialement bienfaisants.

Puisse ce travail élaboré par un de vos confrères, vous fournir quelques arguments pour refuter les habileurs qui souvent nous apostrophent par une objection aussi mesquine!

Chs-Henri Lapointe,

Philosophie junior.

La population de l'Italie s'accroît rapidement

Le Bureau de statistiques du gouvernement annonce que la population de l'Italie s'élevait à 41,508,000 âmes le 31 décembre 1929, soit une augmentation de 335,000 sur 1928 mais une diminution de 55,000 sur l'augmentation précédente. Il y a eu moins de naissances et plus de morts que d'habitude.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: J.-Ovila Vincent, marchand-épicerie de la Baie de Shawinigan, Qué., Cédant-autorisé.

AVIS est par les présentes donné que J.-Ovila Vincent, marchand-épicerie, de la Baie de Shawinigan, a, le 22ème jour d'avril 1930, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélaïde Provancher, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélaïde Provancher, le Séquestre Officiel, le 6ème jour de mai 1930, à quatre heures de l'après-midi (heure avancée).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 28ème jour d'avril 1930.

Henri BISSON,

Gardien.

Bureau: Edifice Arneau, Trois-Rivières, P.Q.

Les Dominions considérés autonomes

Londres, 22.—Une petite enquête, menée ici, a démontré que les délégués des Dominions ont fait leur devoir à la conférence navale. Les délégués ont accompli tout le travail qui leur avait été dévolu. Ils ont été représentés sur tous les comités et aucune décision n'a été prise sans qu'ils en aient eu au préalable une pleine connaissance. On considère parmi les déléga-

tions des Dominions que les négociations de la conférence ont été d'une très grande valeur au point de vue de la coopération, qui a toujours été extrêmement harmonieuse entre les délégués de la Grande Bretagne et les délégués des autres parties de l'empire, qui se trouvent situés par delà les océans. On considère le traité naval comme un grand pas vers l'harmonie complète entre les différentes parties de l'empire britannique. La politique des Dominions du commonwealth devrait attirer beaucoup de bien des négociations des délégués. Les Dominions ont été traités comme des entités nationales séparées et ils ont été considérés comme des pays autonomes, plus qu'ils ne l'ont jamais été jusqu'ici.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux

Le problème des pâturages

(Notes des fermes expérimentales)

D'après la Statistique publiée dans l'Annuaire du Canada pour 1924, il y a dans la province de Québec, 3,600,000 acres de terre en pâturage ou en pacage. Aucune autre récolte, à l'exception du foin, n'occupe une étendue aussi grande. Le pâturage fournit naturellement la meilleure ration équilibrée pour le bétail et si on lui en donne l'occasion, il le produit plus économiquement que toutes les autres récoltes ou récoltes combinées. Cependant, malgré sa grande importance, le pâturage est peut-être la récolte la plus négligée de la ferme. Le Comité Consultatif de la Société Américaine d'Agronomie pour le Conseil National de Recherches a très bien résumé la situation dans son rapport de 1923: "Le mauvais entretien des pâturages cultivés et l'abus des pacages naturels sont la honte de l'agriculture américaine. La seule chose qui a empêché l'herbe d'être complètement détruite, c'est qu'elle résiste à une somme incroyable de mauvais traitements. Relégués à la terre trop accidentée pour être cultivée, négligés par le cultivateur, exploités par le nourrisseur, ignorés par le chasseur, les pacages permanents fournissent au moins un tiers des aliments consommés par les animaux domestiques". Ce rapport s'applique de façon admirable aux conditions qui existent dans ce pays, sauf peut-être en ce qui concerne la dernière déclaration. Il est honteux que le pacage fournisse un tiers de la nourriture consommée.

Depuis quelque temps les cultivateurs et les investisseurs commencent à comprendre que le pacage mérite plus d'attention qu'il n'en a reçu jusqu'ici, et bien des recherches sur ce point sont dans différentes phases de développement à l'heure actuelle. On aborde le problème sous différents angles, par exemple les méthodes de culture, les traitements chimiques, pour le rajeunissement du pâturage, le passage des bestiaux d'un pacage à l'autre et une analyse chimique des herbes à pâturer dans différentes phases.

Une expérience a été conduite récemment à cette Station, où un pâturage épuisé qui était devenu couvert de mousse, de fougères et de spirées et qui ne produisait à peu près rien a été labouré. Une partie a ensuite été fertilisée avec 320 livres d'un engrais chimique complet, une partie a été traitée avec du fumier de ferme et une partie laissée sans fumier ni engrais. La première année la parcelle non fertilisée a rapporté 27.9 boisseaux d'avoine par acre tandis que les parcelles fumées et fertilisées rapportaient 45.8 boisseaux et 45.9 boisseaux respectivement. La deuxième année le rendement de foin sur la partie non traitée a été de 0.54 d'une tonne tandis que les rendements respectifs sur les parcelles fumées et fertilisées étaient de 1.60 et 1.65 la tonne. La troisième année, la parcelle non fertilisée a rendu 1.16 tonnes par acre. L'étendue fertilisée qui a été fertilisée encore une fois au printemps de cette année avec la même quantité que l'année précédente a rendu 2.31 tonnes, tandis que l'étendue fumée a donné un rendement de 2.01 tonnes.

On peut tirer beaucoup de pacages épuisés au moyen d'un bon traitement. Donnez donc à vos

pacages toute l'attention que mérite leur importance.

LAC BELLEMARE

Concours du mois de mars: dans les écoles de la paroisse: Ecole du Village dirigée par Mlle Jeannette Gélinas, institutrice: 6ème année, Maurice, Lavergne, 95%; Germaine Langlois, 92%; 5ème année, Camille Riopel, 89; Lucienne Gélinas, 88; 4ème année, Madeline Riopel, 89; Anna-Maria Gélinas, 85; 3ème année, Thérèse Belleive, 89; Marie-Ange Millette, 89; —Ecole No 2, dirigée par Mlle Imelda Héroux, institutrice: 4ème année, Régina Marquillier, 87; 3ème année, Antonia Hill, 90; Blanche Deschêaux, 86; 2ème année, Cécile Deschêaux, 90; Rosa Marquillier, 89; 1ère année, Annette Deschêaux, 93; Rosaire Marquillier, 91; Cours préparatoire —Madeline Boivert, 95; —Ecole No 3, dirigée par Mlle Simonne Gélinas, institutrice: 3ème année, M. Albert Tardif, 97; Mlle Florestine Houle, 96; Camille Lacroix, 85; Lucien Deschêaux, 60; 2ème année, Roland Houle, 98; Lucienne Tardif, 97; Édouard Houle, 95; Madeleine Parent, 90; Alcide Lafrenière, 87; —Ecole No 4, dirigée par Mlle Régina Bois, institutrice: 3ème année (B) —Emile Champagne, Ovide Lacroix; 2ème année, Marie-Jeanne Blais, Édouardine Grenier; 1ère année, Florette Grenier, Thérèse Champagne.

—Dimanche dernier une joyeuse partie de sucre eut lieu chez M. Emile Pelletier. Étaient présents: M. Emile Pelletier, propriétaire de la sucrerie; MM. Donat, Wilfrid et Maurice Pelletier; Maurice Corriveau et Alphonse Regnière; de St-Gérard: Elzéar Millett, Gérard et Clément Gagnon, Joseph et Maurice Tardif, Mlle Jeannette et Rose-Aimée Pelletier, Laurette et Lucienne Riopel, Jeannette Boucher, Marie-Claire Tardif, Marie-Claire Langlois. Tous sont revenus de la cabane enchantée de leur excursion.

—Dimanche dernier une joyeuse partie de sucre eut lieu chez M. Emile Pelletier. Étaient présents: M. Emile Pelletier, propriétaire de la sucrerie; MM. Donat, Wilfrid et Maurice Pelletier; Maurice Corriveau et Alphonse Regnière; de St-Gérard: Elzéar Millett, Gérard et Clément Gagnon, Joseph et Maurice Tardif, Mlle Jeannette et Rose-Aimée Pelletier, Laurette et Lucienne Riopel, Jeannette Boucher, Marie-Claire Tardif, Marie-Claire Langlois. Tous sont revenus de la cabane enchantée de leur excursion.

—M. Pierre Cinq-Mars, à Hamilton

—M. Elphège Verville, en visite chez des parents.

—M. Arthur Lemire, de Nicolet, et sa fille, Ludgarde, au couvent, samedi.

—Mlle Alice Hébert, de Trois-Rivières, chez son oncle M. Edmond Leblanc.

—M. Paul Lavigne, des États-Uni, passe quelque temps chez sa sœur Mme Vve Hermann Lanneville.

—M. Elphège Verville, en visite chez des parents.

—M. Arthur Lemire, de Nicolet, et sa fille, Ludgarde, au couvent, samedi.

—Mlle Alice Hébert, de Trois-Rivières, chez son oncle M. Edmond Leblanc.

—M. Paul Lavigne, des États-Uni, passe quelque temps chez sa sœur Mme Vve Hermann Lanneville.

—M. Elphège Verville, en visite chez des parents.

—M. Arthur Lemire, de Nicolet, et sa fille, Ludgarde, au couvent, samedi.

—Mlle Alice Hébert, de Trois-Rivières, chez son oncle M. Edmond Leblanc.

—M. Paul Lavigne, des États-Uni, passe quelque temps chez sa sœur Mme Vve Hermann Lanneville.

—M. Elphège Verville, en visite chez des parents.

—M. Arthur Lemire, de Nicolet, et sa fille, Ludgarde, au couvent, samedi.

—Mlle Alice Hébert, de Trois-Rivières, chez son oncle M. Edmond Leblanc.

avec le plus beau des sourires, ne fait soudain essayer un de ses revers d'humeur de la belle façon. Vent, pluie, neige, froid, tout nous est servi, si bien qu'on se croirait à la fin de novembre.

SAINT-LEON

Maître Trefflé Bergeron, ainsi que son fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Trefflé Bergeron, ainsi que leur fils, Aloïse, sont allés à une fête au sucre à St-Angèle, la semaine dernière.

La petite histoire du Canada

Il sera peut-être agréable aux jeunes qui s'intéressent à notre petite histoire, ou plus exactement à notre histoire politique, de savoir ce qu'il est advenu du groupe d'antiquaires politiques que nous désignons sous le nom de "Fères de la Confédération", c'est-à-dire ceux qui prirent part à la Confédération de 1867, et à la suite de laquelle ils jouèrent leur carrière.

Il en est qui disparaurent de la scène politique, et même de ce bas monde, avant l'inauguration de la Confédération, comme Sir E. P. Taché, mais d'autres, comme Sir Charles Tupper — le dernier des derniers — virent le nouveau régime atteindre près d'un demi-siècle.

La coupe de journal que nous utilisons ci-après, semble dater de la fin de 1903:

A quelle date moururent ceux que l'on a appelés les "Pères de la Confédération":

L'hon. Sir E. P. Taché (Québec), né le 5 septembre 1795, mort le 30 juillet 1865.

L'hon. Ed. Whelan (I.P.E.), né le 29 juillet 1824, mort le 10 décembre 1867.

L'hon. T. D'Arcy McGee (Québec), né le 13 avril 1825, mort le 7 avril 1868.

L'hon. J. M. Johnson (Nouveau Brunswick), né en octobre 1818, mort le 8 novembre 1868.

L'hon. Sir Georges-E. Cartier, Baronnet (Québec), né le 6 septembre 1814, mort le 20 mai 1873.

L'hon. W. H. Steeves (Nouveau Brunswick), né le 20 mai 1814, mort le 9 décembre 1873.

L'hon. Georges Goss (I.P.E.), né en septembre 1810, mort le 21 août 1875.

L'hon. juge J. McCully (Nouvelle-Ecosse), né le 25 janvier 1809, mort le 2 janvier 1877.

L'hon. W. H. Pope (I.P.E.), né le 29 mai 1825, mort le 7 octobre 1879.

L'hon. E.-B. Chandler (Nouveau Brunswick), né le 22 août 1800, mort le 6 février 1880.

L'hon. Georges Brown (Ontario), né le 29 novembre 1818, mort le 9 mai 1880.

L'hon. Charles Fischer (Nouveau-Brunswick), né le 16 septembre 1808, mort le 8 décembre 1880.

L'hon. J. Cockburn (Ontario), né le 13 février 1819, mort le 14 août 1883.

L'hon. J.-C. Chapais (Québec), né le 21 septembre 1812, mort le 17 juillet 1885.

L'hon. Col. J.-H. Gray (I.P.E.), né le 11 juin 1811, mort le 13 août 1887.

L'hon. juge Henry (Wm-A.) (Nouvelle-Ecosse), né le 31 décembre 1816, mort le 3 mai 1888.

L'hon. juge Gray, (J.-H.), (Nouveau-Brunswick), né en 1814, mort le 3 juin 1889.

L'hon. E. Palmer, juge en chef (I.P.E.), né le 1er septembre 1809, mort le 3 novembre 1889.

L'hon. (Très) Sir John-A. Macdonald, G.C.B., (Ontario), né le 11 janvier 1815, mort le 6 juin 1891.

L'hon. Sir Alexander Campbell, C.C.G., (Ontario), né le 9 mars 1821, mort le 24 mai 1892.

L'hon. Sir Adams-G. Archibald, C.C.M.G., (Nouvelle-Ecosse), né le 18 mai 1814, mort le 14 décembre 1892.

L'hon. Sir A. T. Galt, (Québec), né le 6 septembre 1817, mort le 19 septembre 1893.

L'hon. T. Heath Haviland (I.P.E.), né le 13 novembre 1823, mort le 11 septembre 1895.

L'hon. Sir Samuel Leonard Tilley, C.C.M.G., (Nouveau-Brunswick), né le 8 mai 1818, mort le 25 juin 1896.

CARTES PROFESSIONNELLES

W.-H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K.C.H.O.S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.Q.
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN-PACIFIQUE
SPECIALITE
Maux de tête. Yeux croches redressés sans opération.
Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m., vendredi et samedi de 9 a.m. à 9 p.m.
492 St-Maurice, Tél. 965

A.-J. Gouin & Cie.
Assurances Générales
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans
Tél. 114, 4 Du Platon

J.-A. Trudel, J.-E. Guillet
Notaires
Argent à prêter, Réglements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36, rue Alexandre
Tél. Bell 491, 3-Rivières

Jules Caron
Architecte
30, rue Bonaventure, Tél. 720
Les Trois-Rivières

Pour BOIS ou METAUX
Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure.
Chez les fournisseurs ou s'adresser à:
THE SIMONDS CANADA SAW CO. LTD., MONTREAL, TORONTO, VANCOUVER, ST-JEAN, N.B.
Scies Simonds

Les "Croiseurs de poche"
Berlin, 22.—Le cabinet a décidé de demander au Reichstag de voter une somme de 2,900,000 marks pour commencer la construction d'un deuxième croiseur du genre "Ersatz Preussen". Ce sera un navire de 10,000 tonnes, coûtant \$17,500,000, capable, suivant les experts, de distancer tout navire de combat.

Le Canada producteur de papier-journal
Le Canada continue d'occuper le premier rang comme producteur et exportateur de papier-journal dans le monde entier, si l'on s'en tient aux chiffres compilés par le Bureau du Commerce, intérieur et extérieur à Washington, et publiés par le News Fairs Service Bureau. Une étude des chiffres ne laisse aucun doute que le Canada domine toujours dans ce champ d'activité industrielle. L'année dernière, les moulins du Canada ont produit 2,720,300 tonnes de papier-journal, soit une augmentation de 1,330,000 tonnes comparativement au producteur qui occupait le deuxième rang et exporté 2,511,000 tonnes, et plus que tous les autres pays combinés.

ROGER BISSON
Avocat et Procureur
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle Notre-Dame et Alexandre
TROIS-RIVIERES

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, 3-Rivières

HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
Edifice Aneau, 6e étage
Angle N.-D. et Alexandre
TROIS-RIVIERES

Téléphone: 592
G.-H. Robichon, C.-R.,
Léon Méthot, C.-R.
Robichon & Méthot
AVOCATS
Edifice Banque
Canadienne Nationale
Entrée: 35, rue Hart,
Les Trois-Rivières.

Dr J.-A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de: 10 a.m. à 4 p.m., et 7 p.m. à 8 1/2.
Maladies des voies urinaires
Maladies des femmes
Maladies de la peau
Tél. 119 28, rue Royale

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Laviolette

U.-J. Asselin, Ernest-L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Edifice Aneau, 6e étage,
Téléphone: 963

Tél. Bureau: 658 Rés.: 2274
Dr J.-H. BELAND
Chirurgien-Dentiste
Extraction des dents sans douleurs. Traitement de la Pyorrhée par la Vaccinothérapie. Traitements dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8 heures.
Bureaux: 26, Des Forges

Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES
Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
Consultations: Au bureau: 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m.
A domicile sur rendez-vous.
56, Ave Laviolette

Téléphone: 328 et 329
ROGER BISSON
Avocat et Procureur
EDIFICE AMEAU
6e Etage
Angle Notre-Dame et Alexandre
TROIS-RIVIERES

Téléphone Bell 1900
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
4, St-Joseph, 3-Rivières

Tél. 328-329 C.P. 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
Edifice Aneau, 6e étage
Angle N.-D. et Alexandre
TROIS-RIVIERES

J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
13, rue Hart, 3-Rivières
Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi.
Propriétés à vendre

Tél. 233
Chs Bourgeois
B.A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph 26

Dr Roch Hébert
Spécialiste
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Heures de consultations: 9 à 12 heures a.m. 1 à 5 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.
58 Royale — coin Plaisance
Tél. — 1425.

A.-E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
6a, rue Alexandre Tél. 1913
Shawinigan Falls
26-5ème rue Tél. 725
Grand'Mère
121, rue St-Jacques, Tél. 497

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
108, rue Des Forges

Tél. 1059
Jean-Marie Bureau
B.L., LL.B.
Avocat et Procureur
38, rue Hart
Les Trois-Rivières
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanolette, le 1er et le 4ème samedi de chaque mois.

Tél. 930 Casier Postal 310
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigué, C.R.
Georges Gouin, B.A.
Léon Girard, LL. L.
Bureau, Bigué, Gouin & Girard
Avocats
4, Des Forges
Edifice Power
Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 1059
Résidence 1959f
Alphonse Lamy, L.L.L.
NOTAIRE
Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.
38, rue Hart, 3-Rivières
Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures

Casier Postal 556—Tél. 235
J.-A. Lemire, LL.L.
Notaire
Cessionnaire des greffes des notaires P.-O. Guillet et P.-L. Hubert. Placements sur hypothèques et débetures. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart)
Les Trois-Rivières

Tél. Bureau 1158
Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
13, rue Hart, 3-Rivières
Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi.
Propriétés à vendre

J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
13, rue Hart, 3-Rivières
Bureau à St-Maurice, du samedi midi au lundi midi.
Propriétés à vendre

Laporte de Devant



Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie
40, rue Des Forges — 10

Record de profondeur des sous-marins
Au cours d'épreuves de plongée, le sous-marin italien "Admiraglio degli Eneidy" (1,058 tonnes) est descendu à 122 mètres, ce qui constitue un record mondial.
Les épreuves ont été entièrement réussies. Ce sous-marin est armé d'un canon de quatre tonnes et de six tubes lance-torpilles. Il a un rayon de croisière de 6,000 milles.

Printemps grinchoux!
Le printemps qui nous arrive



Tribune Ecclésiastique

Marie, modèle et gardienne de la pureté

C'est le mois de Marie.
C'est le mois le plus beau...

Le cantique populaire va résonner bientôt dans nos églises et on chantera avec enthousiasme ce refrain qui prend des allures de provocation dans notre climat où l'hiver vient à peine de finir et où le Nord-est nous gâche trop fréquemment les premières promesses du soleil. Et cependant, il reste vrai pour nos âmes, le naïf couplet; chaque année, c'est avec un cœur ravi que nous nous approchons de l'autel de la Vierge, que nous lui offrons avec nos hommages les premières fleurs de nos jardins.

Nous honorons notre Mère d'une manière éminemment pratique, semble-t-il, en méditant un peu, comme nous y invite l'Apostolat de la Prière, sur la vertu de pureté dont Marie est le prototype et la gardienne, et en prenant, à l'approche de l'été et des vacances, des résolutions efficaces pour la défense de ce trésor. Le sens de la pudeur qui disparaît de plus en plus, l'étalage public de toutes les turpitudes ajoutés à la connivence secrète de nos instincts les plus dépravés et aux efforts de l'enfer rendent la pratique de cette vertu pourtant si belle, tellement âpre et difficile qu'on ne peut trop insister sur les dangers qui la guettent et les malheurs qu'elle engendre pour l'individu et la société la même naissance des principes de la morale chrétienne.

-0-0-0-

On ne saurait trop insister sur l'excellence de cette vertu de pureté. On l'a justement appelée la vertu angélique parce qu'en nous dégageant de la chair et de ses appétits les plus grossiers, elle nous assimile aux anges.

Le Christ a proclamé bienheureux les cœurs purs, parce que, dit-il, ils verront Dieu. Ils le verront dans l'éternité, car, d'après saint Jean, les âmes virginales seront l'élite des habitants du ciel, elles forment tout particulièrement la cour de l'Apôtre (Apoc., XIV 1, sq.). Mais des ici-bas, les cœurs purs ont un avantage de ce bonheur, parce que Dieu leur communique plus spécialement les trésors de sa connaissance, de son amour et de sa joie. Dans le miroir d'un cœur pur, Dieu contemple sa propre pureté et sa propre beauté; l'amour l'incline donc vers ce cœur.

Les Pères de l'Eglise ont proclamé à l'envi l'excellence de cette vertu. La virginité, disent-ils, est une imitation de la vie des anges. Les âmes vierges, au sentiment de saint Augustin, ont dans la chair quelque chose qui n'est pas de la chair et par conséquent qui tient de l'ange plutôt que de l'homme. "Haben aliquid jam non carnis in carne."

Saint Pierre Chrysologue va plus loin encore. "La virginité fut toujours l'alliée des anges," dit-il avec saint Augustin. Puis il ajoute: "C'est que vivre dans la chair comme si l'on n'avait pas de chair, n'est pas une vie de la terre, mais du ciel. Et si vous n'en croyez pas, acquiescer la gloire des anges vaut mieux que de la posséder. Être ange, c'est bonheur; être vierge, c'est vertu. Car la virginité obtient par son effort ce que l'ange a par nature. Du reste, l'ange et les vierges remplissent un emploi non pas humain mais divin."

Qu'on me permette enfin cette belle citation de saint Grégoire de Nyse: "Telle est donc la vertu de la virginité: elle demeure au ciel dans le Père des esprits; elle fait la joie des esprits célestes; elle apporte aux hommes le salut. C'est elle qui fait que Dieu entre en communion de vie avec les hommes et donne aux hommes des ailes pour prendre leur vol du côté des cieux; elle est le lien sacré de la conversation familière de l'homme avec Dieu et c'est grâce à son entente que s'accroissent des choses si éloignées par nature."

Disons-le, nul spectacle de la nature, si féconde, si riche en merveilles de toutes sortes n'approche en beauté la merveille d'une âme pure. Elle reflète Dieu comme le cristal d'un lac paisible reflète les splendeurs du firmament.

C'est pourquoi les artistes chrétiens séduits par cet incomparable idéal ont tant de rendre cette physionomie, particulière que don-

ne la pureté. "Il y a, dit en substance l'abbé Perreye, sur le front des vierges de Raphaël, une auréole de grâce si pure, des charmes à la fois si doux et si pénétrants, tant de limpidité joyeuse dans leur chaste regard! C'est la beauté et c'est la paix et c'est aussi la puissance de la tendresse; tout un rayonnement de gloire et de bonté divine qui tombe jusqu'à nous et nous élève jusqu'au ciel. Malgré cela, j'ose le dire, c'est un essai impuissant du génie pour nous montrer ce rayonnement intérieur de la vertu. Car, j'ai vu, ô Raphaël, le signe austère et doux d'une vertu courageuse sur le visage d'un jeune homme, et j'ai compris qu'il y a un plus grand peintre que toi, c'est la pureté."

C'est elle qui donne à l'enfance sa candeur, à l'adolescence son regard transparent et sa franchise, à l'âge mûr, cette gravité nuancée de douceur et de tendresse, à la vieillesse, la sérénité de sa vie montante. Ames pures, âmes conquérantes! car rien d'autre ne donne à l'âme ce charme qui commande en même temps le respect et la confiance.

Sans doute, il ne faut pas faire de la pureté la plus grande, ni surtout la seule vertu chrétienne. Fille de la tempérance, elle est une vertu morale et dans la hiérarchie des vertus, elle se place à la suite des vertus cardinales et au-dessous des vertus théologales qui ont directement Dieu pour objet. Seulement, comme on l'a justement fait observer, la pureté est pour ainsi dire un capital de vertus, puisqu'on ne peut pas y arriver sans mépriser le monde, sans se vaincre soi-même, sans une vigilance de tous les instants sur ses sens, sans la prière, sans l'humilité.

Du reste, quand l'impureté s'installe dans une âme, les vertus les plus éminentes disparaissent d'ordinaire. "Libres-penseurs, libres-faiseurs," disait Louis Veuillot. On pourrait ajouter, le cas est très fréquent, libres-penseurs, parce que libres-faiseurs. Les moralistes chrétiens ont vu que la crise de la foi coïncide d'ordinaire avec une crise des sens. Plus on s'enlise dans la matière, plus on perd de vue les horizons surnaturels. L'espérance diminue dans la mesure que l'on se tourne vers les créatures et saint Augustin indique comme une des causes les plus ordinaires du désespoir, le vice de l'impureté. Nous pourrions ici multiplier les témoignages et montrer comment l'impureté est incompatible avec la charité envers Dieu et envers le prochain.

Bornons-nous à constater que la pureté est une vertu réservée au christianisme. Le paganisme l'a à peine connue bien qu'il l'ait toujours admirée. Il appartenait à Celui qui a proclamé la beauté des âmes chastes d'opérer ce miracle de la pureté aimée, pratiquée dans toutes les classes de la société et malgré toutes les séductions d'un monde corrompu.

"Quiconque a touché à la doctrine catholique a touché par cela même à l'arche sacrée de la vertu," dit Lacordaire. Les efforts de ceux qui veulent détruire la religion de nos jours portent d'abord et surtout sur la corruption des mœurs, devons-nous ajouter. C'est le mot d'ordre de la franc-maçonnerie. On peut voir, sous la poussée infernale du bolchevisme, l'immense floraison de luxure qui souille et infecte la Russie contemporaine.

Prenons garde, si préservés que croyions dans notre catholicisme provincial, que le mal s'infiltrait rapidement chez nous, grâce aux puissants moyens de propagande de la civilisation moderne.

Il faut, si nous voulons garder intacts la foi et le sens religieux que nous ont transmis nos pères, que la lutte s'organise ou se poursuive sans relâche, comme nous y invitent le Souverain Pontife et nos évêques, contre:

La presse, la presse jaune et qui donne tant de publicité aux crimes passionnels, qui étale dans ses annonces, ses photographies, tant de nudités outragantes;

Les lectures de plus en plus libres que l'on se permet: livres obscènes — il en circule malheureusement un trop grand nombre chez nous — ou romans légers et mondains qui jettent sans cesse de l'huile sur le feu et suscitent ou entretiennent les tableaux lubriques dans l'imagination;

Les danses modernes, où les vertus les plus éprouvées se perdent, parce qu'elles sont, dans la majeure partie des cas, des provocations directes à l'impureté;

La musique enivrée ou lascive, les jazz qui secouent l'organisme et sont un des plus sûrs moyens de désagréger lentement les résistances de la volonté et du bon goût.

Ajoutons à ces causes de démoralisation — et le tableau n'est pas complet — les initiations précoces qui fanent dans leur fleur les vertus les plus prometteuses et sont rendues plus générales à cause du manque de surveillance et des dangers innombrables de la rue.

Qu'on me permette, à l'adresse des jeunes filles, cette citation d'un universitaire pourtant incroyant, M. Payot: "Chose plus grave, l'oisiveté absolue où elles passent les années qui suivent la sortie du couvent, la nourriture excellente qu'elles reçoivent, l'absence de toute fatigue, les soirées excitantes où on les mène, l'opéra, la lecture des romans sentimentaux qu'on leur permet... cet ensemble de causes font que leur imagination ne peut pas ne pas être pervertie."

Le danger existe donc il existe pour l'individu qui se matérialise de plus en plus, dont le palais s'émousse à goûter ces mets fortement épicés par le vice et qui ne tardent pas à trouver fades les satisfactions légitimes et surtout les joies surnaturelles.

Il existe et devient une menace terrible pour la société. Les fréquentations chrétiennes, surveillées, paraissent choses d'un autre âge à nos jeunes gens et à nos jeunes filles en mal d'émancipation; on prépare dans une liberté absolue, parfois dans la plus criminelle licence, la fondation d'un foyer et on transmettra à des enfants, d'ailleurs de plus en plus rares, les larmes physiques et morales qu'on aura contractées avant le mariage.

Comment des jeunes gens débâchés peuvent-ils faire des bons époux, des époux qui resteront fidèles l'un à l'autre et seront capables d'accomplir honnêtement leurs devoirs conjugaux? On cherchera à limiter, et d'une façon criminelle, le nombre des enfants; on ne tardera pas à trouver le foyer insipide et on cherchera ailleurs des plaisirs que la famille fondée dans le péché est impuissante à offrir.

Le mal est-il si rare dans notre société canadienne? Oh! je veux bien qu'il soit encore l'exception, que nos milieux ruraux soient encore sains et préservés. Mais il serait naïf de s'illusionner au point de fermer les yeux sur l'évidence d'une menace qui finira, comme elle l'a fait en d'autres pays, par atteindre notre race dans ses sources vives. "Toujours l'on a reconnu que la prospérité et la force d'un peuple sont en rapport direct avec ses mœurs, et qu'une des grandes causes de la décadence d'une nation est son incontinence. Le vice fait plus de ravages dans un peuple qu'une grande guerre."

-0-0-0-

Dans ces conditions de vie moderne, on peut se demander si la vertu est possible. Ne deviendrait-on pas tôt ou tard victime d'une de ces multiples séductions: dont le venin nous guette, nous pénétre presque à notre insu.

La vertu est possible, puisqu'elle existe. "Dans les cloîtres, nous objectera quelque désabusé, oui; mais dans le monde?" Dans le monde, il y a de tristes scandales, de lamentables chutes, c'est vrai. Mais, il y a aussi, Dieu merci, de glorieux relèvements et il y a d'admirables persévérances, chefs-d'œuvre de la volonté appuyée sur la grâce.

Mais il faut en prendre son parti. La pureté est un combat, ou mieux un triomphe; c'est la maîtrise de la volonté sur les sens. On ne peut rester passif; c'est la lutte engagée à fond, ordinairement dès l'adolescence, parfois même auparavant, lutte qui se poursuit malgré les accablants passagères, jusque sous la neige des cheveux blancs. Qui l'emportera? La raison ou les sens, le devoir ou la passion, l'homme ou

la bête?

Qu'on le remarque bien: la honte ne consiste point à être le théâtre de ces tragiques assauts. Tous les saints ont gémi sous la violence de ces attaques: tantôt sournoises, tantôt terribles, toujours redoutables. Mais tous sont restés vainqueurs, parce qu'ils ont compris que la pureté est une maîtrise, l'impureté un esclavage. Tous ont vaincu parce que dans cette lutte si longue, parfois si difficile, nos seules forces étant impuissantes à tenir sans défaillance, ils se sont fait des alliés dans le ciel.

Parmi les moyens que notre sainte religion met à notre disposition, le plus efficace est — cela va de soi — la communion fréquente. C'est pas en vain qu'une âme faible mais sincère s'approche régulièrement du Lieu de toute pureté, de l'auteur de toute grâce.

Mais après la réception fréquente de l'Eucharistie, le moyen le plus sûr de préserver une vertu si délicate est la dévotion à la Vierge des vierges, la Vierge immaculée.

Les saints Pères ont célébré en termes éloquentes cette prérogative de la Mère de Dieu. Il l'appellent la Reine des vierges, l'Archétype et le Modèle de la virginité, la Vierge à qui les autres vierges se rattachent comme le rameau à l'arbre qui les porte. Cette vierge a été après Jésus-Christ, disent-ils, la semence et le ferment de la virginité sur la terre. Je vois, dit un auteur, je vois depuis les premiers jours de la Nouvelle Alliance, les âmes vierges se presser en foule sur les pas du Roi-Jésus, courant à l'odeur de ses parfums.

L'Eglise, cette autre mère du Christ dans ses membres, les lui présente à toutes les époques de son histoire et Dieu seul en connaît le nombre. Mais c'est à la suite de Marie qu'on les lui amène: **addecentur Regi virgines posteam.** Non seulement elles la suivent, mais c'est elle qui les guide et les attire par son exemple, par son charme, par les lumières et les saintes impressions qu'elle leur obtient de son Fils: tellement que là où elle n'est ni connue ni aimée, la virginité est absente, ou n'est qu'une ombre de la virginité.

Puisque donc la sainte Vierge a été la première à fonder cette religion sacrée de la pureté, qu'elle elle a enseigné aux hommes à garder le parfait célibat, à mener dans la chair une vie tout angélique, à rivaliser de pureté avec le ciel, c'est à elle seule, parmi toutes les créatures elle a été totalement vierge, dans sa chair et dans son esprit, dans ses pensées et ses affections, dans ses paroles et dans ses œuvres, puisqu'elle est la vierge très pure, très chaste et la mère des vierges, engageons-nous résolument dans son bataillon sacré. Que les mères chrétiennes développent et entretiennent dans l'âme des enfants le culte de la pureté, inséparable du culte marial et que tous, dans les épreuves et les tentations, nous ayons recours avec une confiance certaine à la Vierge qui nous défendra comme ses fils, qui gardera à notre race cette force et cette vitalité qui font sa gloire, et lui permettront de tenir contre les innombrables dangers qui menacent son avenir.

Notre Dame du Canada, priez pour nous

Henri Raymond, ptre

— Collège de Lévis
"Le Messager Canadien"

Dans l'Eglise Anglicane

Depuis quelques années, l'évolution religieuse en Angleterre, ralentie à la fin du XIXe siècle, semble avoir repris une marche nouvelle et rapide. Déjà, en 1908, "la Revue de Métaphysique et de Morale" disait à propos de récentes publications de "Hilbert Journal."

"Le mouvement des idées religieuses a atteint une grande intensité en Angleterre; là comme en France, il se rattache par les liens subtils, mais puissants, au mouvement des idées philosophiques et à tout l'ensemble de la vie sociale du pays; pas plus qu'en France aujourd'hui, il ne se sépare en Angleterre du gros problème de l'Eglise, des rapports de l'autorité traditionnelle avec la libre recherche historique et scientifique de l'individu: il est curieux de voir comment, de plus en plus, en ce pays protestant, dans cette revue de tendances "libérales" extrêmes, et aussi peu ecclésiastique que possible, c'est en fonction du catholicisme et de l'Eglise romaine que les problèmes se posent. L'issue est incertaine mais la tendance est très forte."

Depuis lors, ce mouvement religieux n'a fait que s'accroître pour atteindre son paroxysme à la fin de 1927, et au début de 1928, lors de la querelle du mouvement "Prayer Book".

Il se traduit par l'intérêt considérable qu'on prend à ces questions et par une évolution qui tend peu à peu vers la destruction de l'angli-

cisme adopté par Henri VIII et codifié, à l'instigation de Cranmer, dans les quarante-deux articles, réduits à trente-neuf sous Elisabeth. Cette destruction s'opère par une tendance vers des positions extrêmes. En religion comme en politique, les partis modérés disparaissent en faveur de la droite ou de la gauche. Si le mouvement communiste devient une véritable puissance, les conservateurs aussi voient leur nombre s'accroître de modérés, effrayés par les excès de la gauche. Le même phénomène se manifeste dans le mouvement religieux anglais par une double tendance très marquée: d'un côté, le triomphe de l'esprit évolutionniste et "scientifique", et, de l'autre, un rapprochement très net vers le catholicisme traditionnel de Rome ou le christianisme immobile des Orientaux.

A la fin de septembre 1927, le Dr E.-N. Barnes, évêque de Birmingham, se ralliant au mouvement "scientifique", faisait part de ses idées religieuses dans un sermon adressé aux élèves de l'école de Westminster. D'après lui, nous assistons au triomphe du darwinisme, et, par le fait même, à la condamnation de la vieille théologie chrétienne: "L'homme n'est pas un être déchu d'un état idéal d'innocence parfaite, c'est un animal qui, peu à peu, acquiert l'intelligence spirituelle. Il est absolument impossible d'harmoniser cette conclusion des recherches scientifiques avec la théologie traditionnelle de l'Eglise chrétienne."

Et voici comment l'évêque de Birmingham explique le problème du mal aux jeunes élèves de "Westminster school": "Il est évident, dit-il, que, dans son plan, Dieu s'est servi du mal, et il y a là pour nous une grande difficulté à concilier ce fait avec sa bonté et sa puissance. Mais il n'y a pas de problème nouveau. Le Christ savait que ce mal était considérable dans le monde, et il savait aussi que Dieu en était l'auteur et en avait, par le fait même, l'ultime responsabilité. Le Christ n'a pas offert l'explication illusoire que, selon la croyance de beaucoup, la chute réservait."

Des affirmations si nettes; faites par un des membres les plus en vue de l'Eglise anglicane à des jeunes gens, élite future de l'Angleterre intellectuelle, devaient tonner comme un coup de foudre aux oreilles de ceux qui ne suivent pas l'évolution rapide de certains courants d'idées religieuses à l'étranger. Or, les idées de ce prélat ne sont, en réalité, que l'expression des croyances d'un grand nombre de théologiens éminents du clergé anglican. Le Dr Inge, doyen de Saint-Paul, à la suite de ce sermon du Dr Barnes, faisait savoir combien il sympathisait avec l'évêque de Birmingham. D'après le Rev. R.-J. Campbell, il n'y aurait dans ces affirmations rien d'absolument nouveau ou que requière une attention spéciale. Il se serait plutôt porté à croire que le Dr Barnes a été trop réservé. Le Christ ne serait pas un produit de l'évolution, mais son but. Il n'y aurait pas dans l'anthropologie de catégorie où l'on puisse le placer. Il serait la source d'où nous venons, la fin vers laquelle nous tendons, la vie et la force de tout notre pèlerinage. Le Dr F.-W. Norwood, non seulement approuve entièrement les idées émises par l'évêque de Birmingham, mais s'étonne de ce qu'elles provoquent un tel étonnement dans le monde religieux: "Le plus grand nombre des ecclésiastiques intelligents tiendrait depuis longtemps cette opinion."

Le pasteur de "City Temple" a raison de dire que ces tendances vers le "scientisme" intégral étaient déjà à l'état latent dans l'esprit d'un bon nombre de théologiens anglicans de l'extrême gauche. Ce qui est nouveau et important au point de vue religieux, c'est la déclaration publique de ces théories, dont jusqu'ici on ne parlait pas. A la fin de l'année 1927, à la Chambre des Lords et à celle des Communes, les vrais successeurs de Cranmer ne craignent pas de dévoiler de plus en plus leurs sentiments intimes et d'affirmer leur haine à l'égard de Rome. L'évêque de Durham dénonce "les romanisants malhonnêtes épris de l'antéchrist papal" et ce ritualisme trop proche de notre catholicisme pour n'être pas du "jésuitisme". Comment faire pour empêcher cette trahison de l'anglicanisme? L'acceptation du nouveau "Prayer Book" devait être un essai de solution, mais Lord Hanworth avait lui-même que, pour avoir négligé de renforcer la discipline, l'acceptation de la "Mesure" risquait d'amener des scissions. Quarante-cinq ministres anglicans venaient, en effet, de déclarer qu'ils n'obéiraient pas aux nouvelles prescriptions et qu'ils soutiendraient ceux qui les violeraient. A l'extrême gauche, l'abandon des restes de catholicisme est donc de plus en plus complet et la haine de tout "romanisme" peut être aussi vivante que du temps d'Elisabeth.

A côté de cette évolution vers un christianisme darwiniste, des milliers d'âmes, inquiètes de la médio-

rité et du désarroi doctrinal de leur religion, sont poussées vers un christianisme plus pur et vers l'unité venue par le Christ: et tout naturellement elles se retournent vers Rome.

S'il est vrai que, depuis 1633, il y a toujours eu des efforts pour tenter un rapprochement entre Rome et l'Angleterre, cette tendance vers l'unité s'est accentuée singulièrement ces dernières années. Des faits tels que les "Conversations de Malines" ne sont qu'une manifestation extérieure de l'esprit intérieur qui pousse nos frères séparés à chercher la réconciliation de l'union tant désirée. Mais tous ceux qui visent ce but n'envisagent pas de même le point à atteindre, et les moyens d'y arriver diffèrent. La plupart des membres de l'Eglise établie, partisans d'une Eglise nationale, veulent avant tout l'unité dans l'anglicanisme lui-même.

D'autres, aux idées plus larges, songent, en plus, à une union entre Eglises réformées et traitent avec les jansénistes de Hollande et les luthériens de Suède. D'autres encore se tournent vers l'Orient et rêvent d'une union anglo-orthodoxe. Parmi ce dernier groupe, les plus sérieux sont les membres de la Haute Eglise, dont la plupart veulent, avant tout, un rapprochement de Rome.

(à suivre page 7)

Toute rédemption se fait par la souffrance, accablez-moi, mon Dieu, unissez-la à celle de Marie, au glaive qui perça son âme auprès de Jésus mourant; acceptez, mon Dieu, coupez, tranchez en moi, mais qu'il se fasse une résurrection. Eugénie de Guérin

Sa fraîcheur première ne peut être conservée que par l'enveloppe métallique

LE THÉ
MÉLANGE
ORANGE
PEKOE
"SALADA"

'Tout frais des plantations'

LA POUDRE
TINY TOT
DOUCE—RAFFRAICHISANTE
Pour Bébé, 25c
LA PHARMACIE WILLIAMS
22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Choclat "Billie Burke"

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:

Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.

Le soir: MARDI et VENDREDI

de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin

SPECIALISTE

MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

LA SANTE DE VOS ENFANTS

Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte! Vous pourrez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan

Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badaux, Phone 122-1749



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS

vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur autorisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. O.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE

SHAWINIGAN, GRAND-MÈRE ET LA REGION

Grand-Mère

Belle fête d'anniversaire

A l'occasion de son anniversaire un groupe de parents et d'amis se réunissaient récemment à la résidence de M. Albé Matteau.

De jolis cadeaux furent présentés à M. Matteau puis il y eut entrée, chant et musique. Il y eut aussi de nos bonnes vieilles chansons du terroir par MM. Lucien Dubois, J.-E.-A. Matteau, Armand Rivard, Antonio, Albert, Eugène Bouché, avec accompagnement au piano par M. Eugène Bouché. Il y eut violon par MM. Aurèle et Aimé Pothier et piano par Mmes Jeannine et Yvette Matteau et M. Laurier, et d'accompagnement par Mlle Yvette Matteau.

Aux cartes les prix furent gagnés par M. J.-E.-A. Matteau, M. Armand Rivard, Mme J.-O. Mélançon, MM. Roland Philibert, Henri Dubois, Alphonse Deschamps, Eugène Bouché et J.-D. Matteau. Les prix de présence furent gagnés par MM. Albé Matteau et Roland Philibert.

Étaient présents à cette réunion: MM. et Mmes J.-D. Matteau, Henri Dubois, Jos. Deschamps, Alphonse Deschamps, Antonio Albert, M. Lucien Dubois, MM. et Mmes Aurèle et Aimé Pothier, J.-O. Mélançon, Armand Rivard, M. Paul-Emile Rivard, M. et Mme Justine Bouchard, MM. Clodas Hallé, Eugène Bouché, Roland Philibert et Bruno Gélinas, Mme J.-E.-A. Matteau, Mlle Yvette, Jeannine et M. Laurier, Jean-Paul, Jacques, Emilien, Glorie, Clément, et Jean-Marie Matteau, etc., etc.

Après la soirée un succulent goûter fut servi à tous les invités.

Prochaines soirées

Les membres de l'Association des Zouaves de notre ville donneront au Manège un grand Euchariste le 25 avril prochain qui promet d'obtenir un franc succès.

Les élèves de l'Académie du Sacré-Cœur de cette ville donneront, sous la conduite de leurs professeurs une belle séance récréative et musicale dans la grande salle du Collège les 29 et 30 avril prochains. Cette soirée obtiendra certainement tout le succès désiré.

Funérailles de M. Antonio Dumont

Ces jours derniers, en notre église paroissiale, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger eurent lieu les funérailles de M. Antonio Dumont. Le défunt est décédé à la suite d'une longue maladie à l'âge de 23 ans et 9 mois. Il laisse pour le pleurer, sa mère, Mme Arthur Dumont et deux frères MM. Florian et Armand Dumont et trois sœurs Mmes Jeannine, Hortense Dumont, de cette ville.

Le service fut chanté par M. l'abbé Camille Alarie, assisté de MM. les abbés L. Gélinas et A. Magagnan, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Paul, sous la conduite de M. Roger Deshaies exécuta la messe harmonisée de l'abbé Panneton.

Le défunt fut porté par MM. Camille Garceau, Henri Mélançon, Joseph Vaugouin et Arthur Jalbert.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: M. et Mme Donat Mongram, de St-Roch; MM. William, Willie, Adolphe et Émile Dumont, de St-Roch de la Mékinac; Mmes Rose-Aimée, Marie-Ange et Blanche Dumont, de Shawinigan Falls; Mme Yvon Parent, M. Raoul Parent, M. et Mme Donat Parent, d'Alma; Mlle Simone Arseneault, Rosina Chretien, Mme Rosaire Brière, de St-Jean des Piles.

— M. Arthur Garceau, Mlle Noëlle Garceau, MM. Charles Gariépy, Fernand Dessureault, Mlle Alexandra Bureau, Antoinette Fafard, M. Hermidas Simon, Mlle Florence Garceau, Lucille et Gilberte Garceau, Yvette Aubin, Irène Huard, Marguerite et Jeannine Huard, Clodia Héroux, M. Hom. Héroux, M. Clément Trudel, Mme Samuel Isadore, M. Joseph Vézina, MM. Arthur Lemay, Julien, Mongram, Mlle Cécile Binette, Laurente Leblanc, Mme Ern. Jelbert, Mlle Aline Mongrain, Thérèse St-Pierre, Thérèse Mélançon, etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies. A la famille éprouvée nos sincères condoléances.

O Marie, tous les saints proclament la puissance de votre Nom. Invocé par le dévot et saint et aimable N. m. c'est tout pour la vie présente une surabondance de grâces et d'assurer un agnès de gloire dans l'éternité.

Richard de St-Victor.

Shawinigan

Règlement d'emprunt de \$107,000

Un règlement d'emprunt No 318, au montant de \$107,000, a été, jeudi soir, adopté par division sur proposition de M. l'échevin Lucien Bourassa, secondé par M. l'échevin Jos. Vailloux.

M. l'échevin Jos. St-Onge a voté contre ce règlement parce qu'il comprend une somme de \$32,000 destinée à rembourser à qui de droit le coût des travaux de pavage faits dans les rues antérieures à la pascation par le conseil du règlement No 307 qui pourvoit au pavage des rues aux frais généraux de la municipalité. Par ce règlement 307 on a abrogé le règlement 267 qui faisait supporter aux propriétaires riverains le coût de pavage des rues. Cette question a fait beaucoup de bruit ici dans le temps et a donné lieu à des discussions parfois très vives au conseil parce que M. l'échevin St-Onge était fortement opposé à ce que la ville assume le coût de ces travaux de pavage et s'élève sur tout contre le remboursement aux propriétaires des sommes qu'ils avaient payées à la corporation pour pavage de rues. Lorsque, en décembre 1929, le conseil présentait un bill à la Législature pour faire ratifier l'arrangement intervenu entre la ville et nos compagnies industrielles, relativement à l'évaluation des propriétés industrielles de ces dernières, et pour faire approuver le règlement d'emprunt No 306, au montant de \$200,000, il demandait aussi, et obtint, le pouvoir de rembourser aux propriétaires, qui avaient fait payer des rues sous l'autorité du règlement 267, les sommes payées par eux pour tels travaux. A cette fin, la ville était tenue à emprunter le montant nécessaire au moyen d'un règlement soumis aux formalités et approbations ordinaires. Or l'item de \$32,000 inclus dans le règlement d'emprunt 318 doit servir à effectuer ce remboursement.

En votant contre le règlement 318, M. St-Onge déclara que le dit montant de \$32,000 aurait dû faire l'objet d'un règlement séparé, ce à quoi M. le Maire lui répondit que le conseil avait agit pour le mieux en incluant cette somme dans le règlement 318 afin de ne pas lui donner de chance de soulever, encore une fois, les contribuables contre une mesure absolument équitable.

L'attitude de M. l'échevin St-Onge sur ce règlement lui attirera de vifs reproches de la part de MM. les échevins Bourassa et Richard, qui le blâment d'avoir presque toujours fait de l'obstruction à toutes les mesures justes et raisonnables que le conseil voulait passer. M. St-Onge se contenta de hausser les épaules et lui prit le vote sur le règlement en question qui fut adopté par division.

Ce règlement sera soumis aux propriétaires mercredi et jeudi, les 14 et 15 mai prochains et aux mêmes dates le conseil soumettra également à un référendum l'arrangement avec les compagnies relatives à l'évaluation de leurs propriétés industrielles dans les limites de la cité.

Détail du règlement d'emprunt de \$107,000

Nous donnons ci-après le détail des travaux prévus par le règlement d'emprunt No 318, au montant de \$107,000, qui sera voté par les propriétaires les 14 et 15 mai prochains.

Pavages en béton

Broadway, de 2ème rue à 1ère rue, 3,100.00; 1ère rue, de Broadway à la pascation, 2,100.00; Avenue des Érables, section de la côte à l'extrémité sud, 3,600.00; 4e Georges, de Cartier à St-Paul, 4,400.00; Rue St-Paul, de Georges à Champlain, 2,300.00; Rue Centre 1ère et 2ème rue, de Avenue à Avenue des Cèdres, 3,000.00; Rue Centre 7 et 8ème rue ouest de l'Avenue des Cèdres, 3,000.00; Total, \$12,900.00.

Aqueduc: 9ème rue, de Ave Cèdres vers l'ouest, \$1,000.00; 10ème rue, de Ave Cèdres vers l'ouest, \$3,000.00; rue St-Joseph, de Cloutier vers le sud, 300.00 Total, \$4,300.00.

Egouts: Rue Georges, de Ave Cèdres vers l'ouest, 4,000.00; Rue Georges, de rue Lambert à rue expropriée, 28,800.00; Rue expropriée, de Georges à Champlain, 4,300.00; Rue Champlain, de rue expropriée à Frigon, 2,700.00; Rue 1501, de St-Joseph à St-Paul, 1,501.00—Total, \$16,300.00.

Divers: Parc St-Maurice, 5,000.00; Camion à échelles, 20,000; Mur côté ouest de l'ave, 30,000; \$2,500.00; Expropriation des lots 42-188 et 189 pour ouverture de la rue Dollard, \$1,500.00; Camion à vidanges, \$3,500.00; Rues déjà faites, \$32,000.00; Total, \$164,500.00 Grand Total, \$107,000.00

SAINT-PROSPER

—M. et Mme Charles Cossette, née Marie Jeanne Gagnon, sont les heureux parents d'une fille qui a reçu au baptême, les noms de Marie Yvette Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Médéric Cossette.

—M. et Mme Jean Baptiste Cloutier, née Juliette Vézina, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie Marguerite-Dorine. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Gagnon.

Euchre très bien réussi

Le 22 avril dernier, avait lieu en notre ville, paroisse de la Immaculée Conception, organisée par les Enfants de Marie, qui a remporté un franc succès. Voici les noms des heureux gagnants: Pour les cinq parties: 1er prix, M. Benoit Massicotte, un magnifique chapeau en verre teinté; 2ème, Mlle Lucienne Massicotte, une robe de nuit; 3ème, M. Edith Gedin, chapeau en soie; 4ème, Mme Philéas Frigon, plateau en verre taillé; 5ème, Mlle Adrienne Boisvert, un déjeuné; 6ème, M. Robert Frigon, plateau; 7ème, Mlle Monique Frigon, statue de sainte Thérèse; 8ème, M. Adolphe Beaulieu, corbeille en argent.

Gagnants des quatre parties: 1er prix, M. Charles-F. Gravel, jarre à biscuits; 2ème, Mme Onésime-L. Cossette, taie d'oreiller brodée; 3ème, Mme Rosaire Cloutier, assiette à pain en argent; 4ème, Mme Mlle Thérèse Cossette, bouilloire, en aluminium; 5ème, M. Rosaire Massicotte, centre au fil; 6ème, Mme Oner Cossette, paire de pantoufles; 7ème, M. Luc Gaudin, de Proulxville, boîte de bonbons; 8ème, Mlle Sarah Houde, broche; 9ème, M. Albert Clément Houde, six cuillères en argent; 10ème, Mme William Frigon, rug tapis; 11ème, Mme John, un bain maie.

Gagnants de trois parties: 1er prix, M. Georges Cloutier, serviettes de bain; 2ème, M. P. Emile DeGrandmont, de St Stanislas, carafe à vin; 3ème, M. Donat Trotter, Grondines, boîte de papier à lettres; 4ème, M. Albert Franc, paire de rideaux; 5ème, Mlle Adrienne Frigon, cendrière; 6ème, Mme Auguste Cloutier, chapeau d'enfant; 7ème, M. Bernard Gagnon, set à épices; 8ème, M. Maurice Desautels, plateau à gâteaux; 9ème, M. Joseph Fortin, serviettes de bain.

Gagnants de deux parties: 1er prix, M. Germain Houde, une; Mme Gustave Lacourrière, plateau à gâteaux; 2ème, M. Réal Cossette, théière; 3ème, Mme Flavien Gravel, set à crème; 4ème, Emery Gagnon, tranche légumes; 5ème, M. Xavier Hamel, La Tuque tablier; 7ème, M. Emile Fraser, chandeliers.

Gagnants d'une partie: 1er prix, Mlle Adrienne Lefebvre, taie d'oreiller; 2ème, M. Antonio Poisson, parure de cou; 3ème, Mlle Thérèse Houde, cendrière; 4ème, Mlle Suzanne Massicotte, parure pour robe de dames; 5ème, Mlle Juliette Bacon, un cousin; 6ème, Mme Joseph Fortin, chaussettes de laine pour hommes; 7ème, M. Roland Perron, de Grondine, bénitier.

Bahyenne, don de M. le Curé, le chanoine O. H. Lacroix, a été décernée à M. Benoit Massicotte.

Rafle d'un magnifique set à thé. Les heureux gagnants à été M. Roger Gendron, de St-Anne de la Pêrade.

Les prix de présence furent gagnés par M. Gérard Frigon, Thérèse—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.



Fabriqués et vendus par DONAT BOUCHER, Yamachiche, P. Q. et dans toutes les Epicerie Dépot général aux Trois-Rivières chez J. N. Godin Ltée.

Décentralisation géographique de notre Province

Nous extrayons de l'Actualité Économique la première partie d'un article publié par M. Fortunat Fortier, licencié en sciences commerciales, sur une question d'actualité: prospérité de notre province.

La décentralisation géographique de l'industrie se poursuit lentement au Canada. Depuis quelques années les provinces de l'Ouest, par exemple, se sont engagées dans un mouvement très accentué d'industrialisation, afin de parer aux inconvénients résultant des variations de la grande culture et d'assurer à la vie économique plus de stabilité. On exploite de plus en plus les ressources de diverse nature qui s'y rencontrent, s'acheminant ainsi constamment vers un meilleur équilibre entre les facteurs de la prospérité générale.

Dans les provinces d'Ontario et de Québec, la décentralisation de l'industrie s'est effectuée peu à peu, dans la première plus vite et d'une manière plus étendue que dans la seconde, où, pour des raisons multiples, les petites villes industrielles ne se sont pas développées aussi bien ni aussi nombreuses que dans l'Ontario. Il en résulte, dans notre province, une vie locale beaucoup moins intense et moins féconde que dans la province voisine.

Il nous a paru intéressant, pour le développement de la vie locale de la province de Québec, de souligner l'importance de cette décentralisation industrielle. Il est évident que dans certaines régions les sources d'emploi manquent ou ne sont pas assez variées, en regard au chiffre de la population, agissant tant à cause de l'insuffisance des ressources naturelles que par suite d'un vice quelconque de notre organisation générale, d'une utilisation encore trop incomplète des ressources existantes, d'une adaptation déficiente de la production aux besoins des marchés, de l'éloignement de ceux-ci, de l'absence de communications.

Nous croyons donc qu'il est urgent de développer cette vie locale. Si l'on admet qu'une vie locale plus intense contribuerait au bien-être général de la province, il sera utile de faire, à ce point de vue, un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

dira-t-on, de la prospérité de chacun de ses habitants. Mais celle-ci à son tour, de quoi dépend-elle? Indirectement d'un certain nombre de facteurs sur lesquels les individus n'ont souvent aucun contrôle; mais aussi, directement des instruments de progrès mis en œuvre là où ces individus composent une collectivité. Si celle-ci ne fournit pas à ses membres, quelque soit le nombre, le moyen de s'occuper avec profit et de vivre convenablement avec leur famille; si les richesses naturelles exploitées ne donnent naissance à des emplois variés, stables et suffisamment rémunérateurs, la vie locale, constituée par celle de tous les individus, bien de s'effondrer, d'attirer, manque d'intensité, ne peut même se soutenir.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

Après la partie de cartes, il y eut un examen comparé de la situation dans l'Ontario et chez nous et de passer brièvement en revue les moyens propres, en premier lieu, à remédier aux fautes actuelles, en second lieu, à favoriser le progrès de la vie locale.

—Mlle Gabrielle Gravel, plateau à gâteau.

Les prix des pinceaux ont été gagnés par Mmes Marie-Ange Gravel, centre brûler et Alice Trudel, soufrière.

Nous n'avons pas oublié ceux et celles qui n'ont pas réussi à gagner ces parties; il leur fut distribué chacun un prix. Celui pour les dames a été gagné par Mlle Marguerite Cloutier, et celui des Hommes M. Donatien Elacher.

A NOS ABONNÉS

Si vous devez changer de domicile au premier mai, veuillez en aviser immédiatement l'Administration afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans le service de notre journal.

Nom
Adresse actuelle

Nouvelle adresse au premier mai:

S.V.P. — Retourner ce coupon immédiatement.

Voyagez par le Pacifique Canadien

Si vous êtes indécis où aller pour votre prochain voyage venez nous voir. Renseignements gracieusement fournis et itinéraires préparés avec soin.

D. Chênevert, Agent, No 122, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, P.Q.

Lettre ouverte

A M. le Juge DUCLOS, Juge de la Cour Supérieure, Montréal.

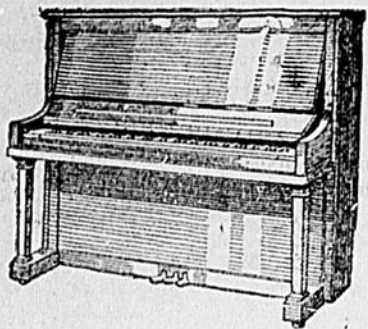
Monsieur le Juge,

Notre population a été défavorablement impressionnée par le geste impie qui vous a attiré, jusqu'à date, de justes excommunications.

Je ne sais pas autorisé à parler au nom des citoyens de bien que je sois persuadé que votre acte révoltant a provoqué une censure générale. Je parlerai donc en mon nom personnel, comme catholique et comme citoyen respectueux des lois et des saintes traditions.

Votre esprit intolérant vous a joué un mauvais tour, M. le Juge. Proposé, de par vos fonctions, à faire respecter les lois qui régissent le pays, vous avez donné le triste exemple d'un juge qui ne veut pas s'y soumettre, et même les

Le Piano Heintzman & Cie



Réduction du grand Piano droit

Magnifique instrument, fini en acajou, modèle exclusif; possède une tonalité de grande beauté; se joue très facilement.

Conditions faciles.

\$25 comptant, puis \$10 par mois.

\$570.

LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED

J.-E. GREGOIRE, Gérant

134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.
56b, 5me rue Shawinigan Falls. Téléphone: 527-j

La situation financière au Canada

D'après les renseignements que la Banque de Montréal reçoit, par l'intermédiaire de ses succursales et agences, de tout le Canada et de l'étranger.

PUISSANCE DU CANADA

Nous voici maintenant à la période normale d'expansion des affaires, avec la reprise de la navigation et des travaux agricoles ainsi que des nombreuses activités qui s'y rattachent. Il y a actuellement, et il y a eu pendant les mois d'hiver, un fort volume d'affaires, égal à celui d'il y a trois ans ou plus dans presque toutes les branches, mais moins développé que celui de 1929, et c'est la comparaison peu favorable avec cette année-là qui a fait naître une certaine somme de méfiance et de doute dans les milieux commerciaux. Nous entrons dans la période d'épreuve; une récolte abondante des divers produits dans les différentes provinces infusera une vie nouvelle à toutes les branches des affaires, tandis qu'une récolte pauvre prolongera, ou même intensifiera, l'inactivité relative de ces derniers temps. D'ici septembre les rapports agricoles seront étudiés de près et vont déterminer en grande partie les perspectives du commerce.

Les énormes stocks de blé immobilisés en Canada depuis la dernière récolte diminueront peu à peu avec la reprise de la navigation sur les rivières et les lacs. Il n'y a pas en d'avance sensible des cours du blé, mais les avantages du transport en masses—chose distincte du prix—devraient se faire bientôt sentir chez les compagnies de transports terrestres et fluviaux pour le plus grand bien de tous. La saison du tourisme s'approche, et l'on sait que le tourisme est devenu un facteur important d'enrichissement pour l'économie canadienne. On compte que le Ministère des Finances présentera son budget le mardi 1er mai, et de toute façon pas plus tard que le 6 mai. Ce budget est attendu avec un intérêt, plus qu'ordinaire, mais le mouvement uniforme des affaires ne paraît pas avoir été influencé par l'attente.

L'industrie minière a établi de nouveaux records, en dépit du fait qu'il a fallu retarder l'exécution de certains projets de développement. Les chargements de minerai pour le premier trimestre de l'année excèdent ceux de toutes les périodes précédentes; la production de l'or dans l'Ontario a été plus forte; celle du cuivre, du nickel, du zinc et du plomb est plus considérable. Pour l'année terminée le 31 mars, la valeur des exportations s'est accrue par rapport à l'année précédente de \$10,233,000 dans le cas du

cuivre, et de \$1,154,000 dans le cas du nickel. Un facteur défavorable est la baisse du prix du cuivre à 14 cents, de 18 cents qu'il avait été pendant un an. L'annonce de la réorganisation financière de la British Empire Steel Corporation, Ltd., et de ses filiales promet d'avoir une influence favorable sur les affaires en retirant l'entreprise des mains du Séquestre, et en donnant plus de champ à la direction des importantes industries du charbon et de l'acier, qui constituent de beaucoup le marché le plus considérable pour la main d'œuvre en Nouvelle-Ecosse.

La tendance du commerce extérieur en mars a été la même que les mois précédents, importations et exportations diminuées de \$21,114,000 et de \$25,166,000 respectivement. L'été de commerce extérieur s'écoule normalement pendant les mois d'hiver, et malgré un relèvement notable le mois dernier, l'ensemble du commerce extérieur fait piètre figure par rapport au mois de mars des trois dernières années. Avec mars, l'année fiscale prend fin. Pour les douze mois, les importations ont été de \$1,249,423,000, ou \$16,216,000 de moins que l'année précédente; mais comme dans les huit premiers mois il y avait eu une augmentation considérable, la perte nette ne révèle pas la réaction profonde des quatre derniers mois. Les exportations de produits canadiens ont été pour l'année fiscale de \$1,120,260,000 ou \$243,449,000 de moins qu'en 1928-29, soit 18 p. 100. Quatre produits agricoles rendent compte de cette diminution: blé \$212,771,000—farines \$19,660,000—fromage \$7,000,000 et viandes \$4,150,000. Le déficit apparent de la balance commerciale en 1929-30 a été de \$129,163,000 à rapprocher d'une balance favorable de \$98,069,000 en 1928-29 de \$119,251,000 en 1927-28 et de \$221,265,000 en 1926-27. Ce renversement de la balance commerciale provient surtout de la récolte de blé déficitaire, du manque de correspondance des marchés étrangers, de la baisse des prix et de l'arrêt des exportations.

Le nombre-index des prix du Bureau fédéral de Statistique pour le mois de mars est de 91.9, au lieu de 94 en février, et de 100 pour la moyenne de 1926. C'est le niveau le plus bas depuis 1916, et presque tous les produits ont contribué à la baisse de l'indice. Les produits agricoles, dans l'ensemble, ont subi la plus forte dépréciation, tombant en mars à 91.11, de 97.6 qu'ils étaient le mois précédent. Certains denrées essentielles, comme le sucre, sont descendues au-dessous des prix d'avant-guerre: ce recul des prix ne favorise pas les affaires.

Le trafic ferroviaire n'a pas encore augmenté, la comparaison avec l'an dernier accusant une diminution d'environ 8 p. 100. La production des autos est supérieure à celle d'il y a deux ans, mais n'atteint que la moitié de celle de 1929. Les fabricants de papier-journal ont produit à 68.4 p. 100 de leur capa-

acité en mars, situation plutôt peu satisfaisante en soi et qui l'est encore moins si on fait la comparaison avec le coefficient de 80.3 pour les usines américaines. La production canadienne en mars a été de 207,485 tonnes, 10,659 tonnes de moins que l'an dernier.

De vastes travaux du génie sont en voie d'achèvement, en particulier dans le domaine de l'industrie hydroélectrique, de la construction des routes, de l'extension des chemins de fer et des facilités à la navigation. La construction des logements, des locaux de commerce et des usines est moins active qu'il y a un an, situation à prévoir après l'activité des dernières années.

Le rapport des banques à charte, au 28 février, ne révèle aucun changement important aux postes principaux, ni d'orientation divergente du cours habituel des choses en période de tranquillité commerciale. L'augmentation de \$2,568,000 dans la circulation des billets correspond à une augmentation similaire le même mois en 1929; quant au chiffre global, fin février, il est de \$3,702,000, ou 21 1/2 p. 100, au-dessous de l'an dernier à la même date. Les dépôts à préavis n'ont pas varié, tandis que les prêts courants diminuaient de \$21,808,000. Sur le marché des changes étrangers, le dollar américain est descendu au pair le 22 mars, pour la première fois depuis novembre 1928, et s'est maintenu entre le pair et 1-16 p. de prime. Les câbles sterling ont baissé à 4.86 5/16 et le franc français est tombé à 3.91 1/4 mais pour remonter à 3.92 1/4. Le belge, la lire, le franc suisse et le florin ont fait de légères avances au cours du mois. La pécunia a perdu huit points, mais le mark allemand et les devises scandinaves sont virtuellement au même niveau. Malgré des signes de réductions de profits, les avances enregistrées par le marché des obligations de premier ordre au cours du mois précédent se sont, en général, assez bien maintenues, et la concurrence pour les nouvelles émissions des gouvernements et municipalités est encore très vive.

Québec:—Le commerce de gros est assez satisfaisant, et le commerce de détail tranquille. Les rentrées sont lentes ou assez bonnes. Les prix des fourrages sont légèrement plus hauts. Les fabrications de chaussures, après un fort volume de commandes pour le printemps, tendent à ralentir. Les producteurs de soie artificielle sont bien occupés; les autres industries textiles sont tranquilles. Les commandes en gros dans la confection pour hommes et pour femmes se placent avec prudence. Les fondrières et aciéries sont quelque peu occupées. Les usines de matériel de chemins de fer ont pas mal d'ouvrage. Les minoteries constatent une faible demande. Les raffineries de sucre ont été affectées par la faiblesse du marché du sucre brut et un recul parallèle des prix du sucre raffiné. Les facteurs de meubles ne sont que modérément actifs. Les fabriques de papier-journal produisent à un peu moins de 70 p. 100 de leur capacité. Le bois à pâte est fort demandé et les prix sont fermes. Le marché des bois à construire est tranquille. L'activité règne au port de Montréal et on compte sur une ouverture hâtive de la navigation.

Ontario:—Le commerce de gros et de détail est juste assez bon. Le chômage, le mauvais état des routes rurales, le froid et la Pâques tardive ont constitué des facteurs défavorables pour le commerce des marchandises de printemps. Les rentrées sont lentes ou assez bonnes. Il y a peu de changement dans la situation industrielle de l'Ontario par rapport au mois dernier et très peu d'usines produisent à plein rendement. Les fabrications de meubles ordinaires ont rétréci les heures de travail ainsi que leur personnel ouvrier. Les fabrications de pneus, l'industrie automobile et les industries connexes accusent une situation un peu meilleure que le mois dernier, mais au-dessous du niveau de l'année dernière. Il y a un ralentissement temporaire dans les aciéries. Les ateliers de construction de machines agricoles sont au-dessous de la normale. Les fabricants de chaussures ordinaires sont modérément actifs, mais la chaussure de caoutchouc est tranquille. Les exportations de farines languissent; le commerce intérieur est bon. La tannerie, les industries textiles et la confection pour femmes accusent d'assez bonnes affaires. Les travaux de fer sont généralement en retard sur l'an dernier.

Voyagez par le Pacifique Canadien

Organisation de voyages par terre et par mer — billets de transport réserve de wagons-lits wagons-salons, hôtels, etc.

D. Chénover Agent,
No 122, rue Notre-Dame,
Les Trois-Rivières, P.Q.

Une déclaration de M. Houde

Le Maire de Montréal déclare de nouveau que le Miroir, le Goglu et le Chameau ne sont pas ses organes et qu'il désapprouve leur campagne antisémite.

M. Camillien Houde, maire de Montréal et chef de l'opposition provinciale, a fait tenir aux journaux la déclaration suivante:

"Depuis quelque temps, on me prie de toutes parts de faire une déclaration relativement à la campagne antisémite entreprise par certains hebdomadaires qu'on continue d'essayer de faire passer pour mes organes, malgré une dénégation formelle de ma part à ce sujet, il n'y a pas un mois. Je tiens à réitérer de nouveau que ni le Goglu, ni le Miroir, ni le Chameau, ne sont mes organes. De plus, cette campagne antisémite a été entreprise hors ma connaissance, sans que j'aie été aucunement consulté. Je ne puis favoriser la campagne antisémite du Goglu de Montréal et blâmer le Star de Regina pour sa campagne antichrétienne en Saskatchewan. Tous deux sont condamnables d'avoir soulevé le cri de race et de religion dans un pays libre, dont les institutions doivent protéger les citoyens de toutes origines et particulièrement les minorités. Lorsque j'ai été élu maire de Montréal, il y a deux ans, j'ai déclaré que j'étais le représentant de tous et que je ne désirais pas voir soulever de questions de race sous mon régime. Il en surgit une à Montréal présentement, je la dénonce sur l'heure. C'est ma façon à moi de comprendre mon devoir comme maire de Montréal et comme citoyen. Si j'ai tort au point de vue tactique, ma conscience au moins ne me laissera aucun remord.

"S'il me faut soulever les races, les uns contre les autres pour jouer du pouvoir, j'y renonce. Je ne veux pas plus du rôle de M. Anderson de la Saskatchewan que de celui de M. Norris du Manitoba. — A mon point de vue, l'intérêt bien compris des nôtres à travers tout le pays, exige de moi cette attitude."

C. HOUDE, maire

RETRAITES FERMEES

De MAI à SEPTEMBRE 1930

Jeunes Filles, du 15 au 19 mai; Dames du 26 au 30 mai; Jeunes Filles du 31 mai au 4 juin; Jeunes Filles, du 12 au 16 juin; Jeunes Filles, du 28 juin au 2 juillet; Institutrices, du 24 au 28 juillet; Institutrices, du 15 au 19 août; Jeunes Filles, du 22 au 26 août; Jeunes Filles, du 29 août au 2 septembre.

Ouverture, 7 hres, p. m. Clôture: 8.30 hres a. m.

Pour tout renseignement s'adresser à: Directrice des Retraites, Couvent de Marie-Réparatrice, 117, rue St-Charles, Les Trois-Rivières, Téléphone: 1420.

Juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa

Le R. P. Martel, O.M.I. est nommé supérieur.

Ottawa 22 — Le R. P. George Martel, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa et chapelain du pensionnat du Sacré-Coeur, a été nommé supérieur du Juniorat du Sacré-Coeur d'Ottawa. Il remplace le R. P. Marchand, O.M.I., maintenant recteur de l'Université d'Ottawa.

Le nouveau supérieur est né le 4 juillet 1885 à Victoriaville, diocèse de Nicolet, entra au Juniorat d'Ottawa le 31 août 1900 au noviciat de Ville LaSalle en 1906, fit ses vœux perpétuels en 1908 au Séminaire d'Ottawa, ordonné prêtre le premier juin 1912 par Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, professeur pendant quatre ans au Juniorat 1913-1917, puis à l'Université d'Ottawa jusqu'à sa nomination comme supérieur du Juniorat.

De même que la sainte Vierge a entouré de ses soins, de la Crèche au Calvaire, Jésus, notre chef mystique, elle continue à se montrer la Mère du Christ dans ses membres. Sa maternité doit donc être envisagée "comme une intervention actuelle, constante, dans notre enfantement à la grâce et à la gloire, dans la formation de Jésus en nous."

—R.P. Comeson

Le prochain spectacle des Scouts

Aura lieu les 20 et 21 mai à la Salle Notre-Dame

Le grand spectacle annuel des Scouts catholiques des Trois-Rivières aura lieu à la salle Notre-Dame, les 20 et 21 mai prochain. Ce spectacle ne comprendra pas moins de 25 tableaux vivants ayant pour titre général "L'Evangile dans la vie scout catholique."

Ces représentations se résument à un rapprochement entre une scène évangélique et la vie du scout, et seront illustrées d'un double tableau: celui du premier plan représentant la vie du scout, et celui de l'arrière plan une scène évangélique.

Ce spectacle a été écrit par le Révérend Vincent, l'animateur des scouts qui en a écrit les paroles. La musique adaptée à ces paroles a été composée spécialement pour cette circonstance par M. J. Antonio Thompson, organiste de Notre-Dame.

Les principaux tableaux se résument comme suit, en ce qui concerne les scènes évangéliques: L'Annonciation du Sauveur, la Présentation au Temple, Jésus à Nazareth, Jésus au milieu des docteurs, le baptême dans le Jourdain, la Résurrection du fils de la veuve de Naïm, le bon Samaritain, le retour de l'enfant prodigue, Jésus et les petits enfants, Jésus et le jeune homme riche, l'Institution de l'Eucharistie, Jésus au Jardin des Oliviers, le baiser de Judas, Simon le Cyrenéen, le crucifiement, les disciples d'Emmaüs, enfin le Christ-Roi qui affirme sa royauté.

Chacun des tableaux sera doublé d'un autre tableau à l'avant scène illustrant la vie du scout en conformité avec les principes enseignés dans la vie du Christ.

On se souvient du succès obtenu l'an dernier par les scouts des Trois-Rivières, le spectacle de cette année dépasse largement en importance, comme tableaux, décors et mises en scène celui de 1929.

A cette occasion il conviendrait peut-être de faire un bref résumé de l'histoire de cette organisation en Europe qui date de deux ans seulement, dans notre ville.

En Angleterre, le principal or-

Le 15 mai, à la Salle Notre-Dame

Lucienne Defrenne

REINE DE LA CHANSON FRANCAISE

SPECTACLE UNIQUE

La Chanson Française à travers les âges, chantée, mimée, etc., en costumes

Prix des places 55 sous — taxe comprise

Billets en vente à la Salle Notre-Dame où le plan est déposé

Le mot "scouts" fut le général Baden Powell qui a fait la guerre du Transvaal. "Mais c'est l'organisation de petites troupes d'adolescents ne ressemble pas tout à fait à nos scouts car on lui fait faire une sorte d'apprentissage de la guerre, sous la forme d'exercices de découverte et d'exploration au pluriel."

En France, il y a quelques années seulement, des lycées et des institutions ont créé des équipes d'enfants et de jeunes de 13 à 19 ans, soumis à un entraînement régulier, sous la surveillance de moniteurs plus âgés.

C'est le Pape Pie XI qui devint le protecteur des scouts catholiques et imprima une nouvelle orientation en créant chez cette organisation un esprit religieux. Aussi, en 1925, nous voyons plus de 10,000 scouts catholiques accourir à St-Pierre de Rome pour y rendre visite à leur chef suprême, Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Bien peu de gens savent d'où provient le mot "scout" et nous croyons devoir en donner la définition. Le mot "scout" serait un dérivé de "scout", ainsi que l'on nommait les éclaireurs de l'armée des croisés au temps de St-Louis. Ces éclaireurs se composaient de jeunes gens incapables de faire la lutte active. Le mot "scout" serait donc d'après l'academicien Goyan d'origine française, et non un anglicisme comme on en est assez porté à le croire.

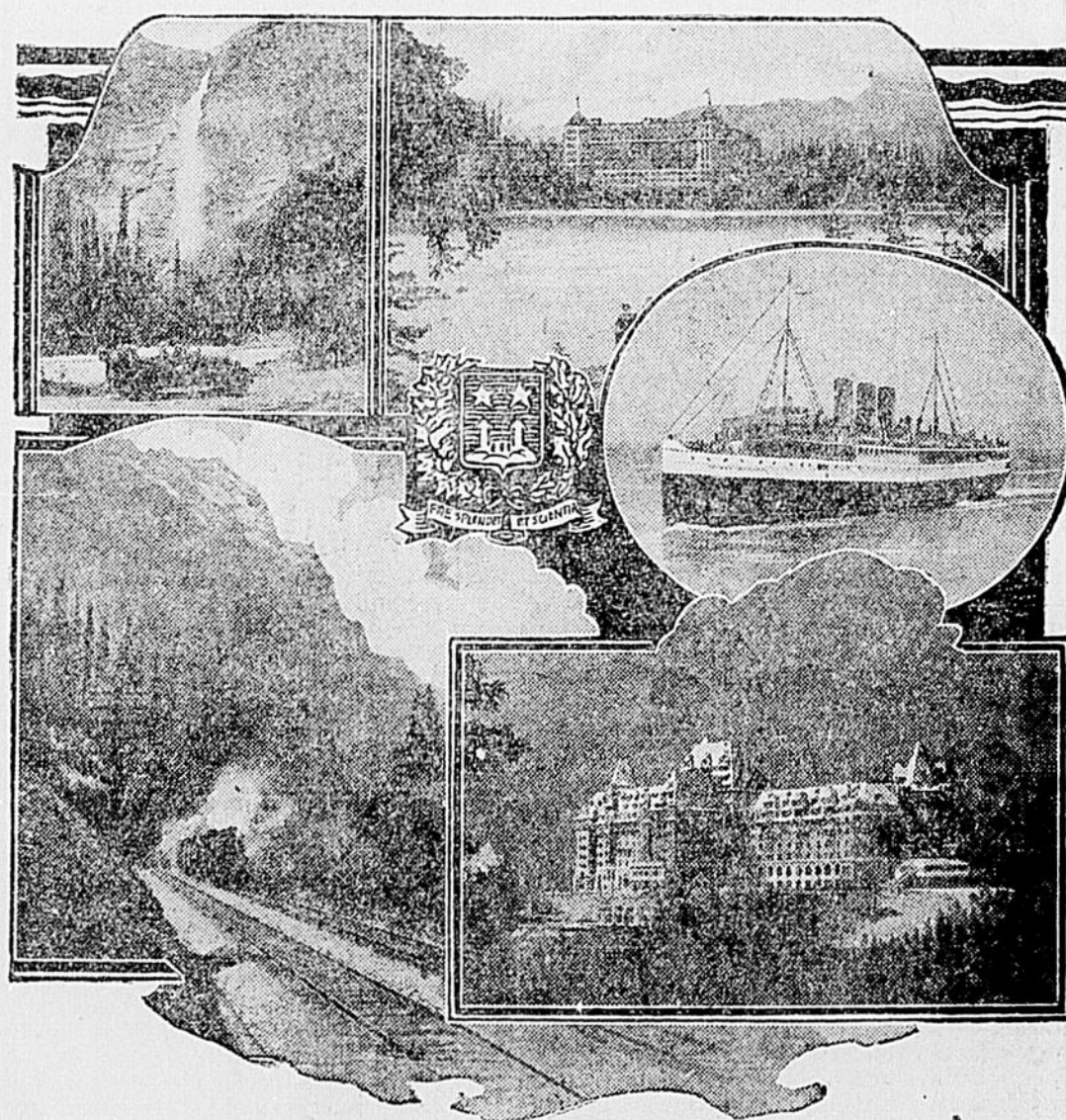
Le mot "éclaireur" peut également s'employer dans le sens d'éclairer les esprits, de fournir les lumières intellectuelles.

Les scouts de notre ville sont au nombre de 160 et les jeunes gens qui font partie de cette organisation qui est soumise à un comité directeur, sont recrutés dans les différentes paroisses de notre ville. Ils sont sous la conduite de cadres spéciaux commandés par un chef. Chaque groupe se compose de 4 patrouilles de 8 scouts, et l'organisation trifluvienne compte 5 troupes ce qui donne un effectif de 160 scouts.

Diminution du revenu national

Ottawa, 22.—Le revenu total du revenu national, pendant l'année expirée le 31 mars, a été de \$305,659,808, diminution de \$23,218,107 sur 1928-1929. L'impôt sur le revenu a rapporté \$69,020,751, augmentation de \$9,598,453, pour l'année. Les douanes ont donné \$177,712,071, diminution de \$6,771,753; taxes de l'accise, \$61,926,920, diminution de \$18,105,539; l'accise, \$61,540,389; augmentation de \$1,487,956; divers, \$1,480,127; augmentation de \$171,228.

Le Voyage Transcontinental de l'Université de Montréal



En haut, à gauche, — Chute Takakkaw, vallée Yoho. A droite, — Le "Château" au Lac Louise. Au centre, — Le "prince Marguerite" du service Vancouver-Victoria. En bas, à gauche, — Train du C.P.R. sortant du tunnel Connaught.

L'UNIVERSITÉ de Montréal qui, depuis cinq années consécutives, a conduit, avec le concours du Pacifique Canadien, des groupes importants de Canadiens de langue française à travers le Canada, jusqu'à la Côte du Pacifique, a consenti à renouveler cette extraordinaire excursion en juillet prochain. Le voyage, comme par les années passées, durera exactement trois semaines. Le départ aura lieu le 5 juillet et le retour, le 26 suivant.

L'Université de Montréal croit, et non sans raison, qu'un tel voyage est une source de précieuse éducation pour quiconque l'entreprend, outre qu'il offre un moyen idéal de passer de très agréables vacances. L'itinéraire, préparé par des experts, a été arrangé de manière à faire voir les panoramas les plus imposants, les villages les plus intéressants du Dominion n'ont pas été omis, de sorte qu'à son retour, celui qui aura eu la bonne fortune d'avoir fait cette randonnée, pourra se dire qu'il connaît bien son pays. Visiter le Canada ne devrait-il pas être le rêve de tout Canadien?

Le Pacifique Canadien, dont la réputation en matière de transport n'est pas à faire, s'est engagé à fournir à l'Université de Montréal un convoi de luxe à bord duquel les excursionnistes trouveront pratiquement tout le confort et les commodités d'un hôtel. Wagons-lits, wagons à compartiments, wagon-observatoire avec salon,